

# PRODUITS STRUCTURÉS

ANNEXE 2 DU GUIDE DE L'INVESTISSEUR

Principales caractéristiques et avertissements sur les risques

- Remarques préliminaires

**Cette brochure complète et fait partie intégrante du Guide de l'Investisseur. Le Guide de l'Investisseur et ses suppléments, susceptibles d'être modifiés à tout moment, sont disponibles sur le site Internet de la Banque (<http://www.caindosuez.com>) en sélectionnant la rubrique « Notre approche de la conformité » dans l'onglet « Indosuez au Luxembourg » du menu du site luxembourgeois.**

Cette brochure contient des informations générales sur les produits structurés. Dans ce document, la Banque fournit à ses Clients des informations sur les principales caractéristiques et des avertissements généraux concernant les risques associés à ces instruments financiers, en complément des risques généraux et des risques spécifiques liés aux produits structurés, présentés dans le Guide de l'Investisseur.

Ce livret ne doit pas être interprété comme une publicité pour des titres spécifiques ; il vise uniquement à fournir aux Clients ou clients potentiels de la Banque une description de la nature générale et des risques des produits structurés.

Ce livret ne doit en aucun cas être interprété comme une offre, un conseil juridique ou fiscal, ni comme tout autre conseil professionnel, ni comme une déclaration selon laquelle un investissement ou une stratégie serait approprié ou adapté à une situation particulière, ou constituerait une recommandation personnalisée à un investisseur spécifique.

L'investissement dans des produits structurés peut ne pas convenir à tous les investisseurs, compte tenu de leur complexité et des risques importants qu'ils comportent. Les produits structurés sont destinés aux investisseurs capables d'en comprendre les caractéristiques, y compris, le cas échéant, l'absence de cotation et le manque de liquidité qui peut en résulter, ainsi que les risques encourus, et qui disposent des ressources financières nécessaires pour supporter une perte de leur investissement et acceptent ce risque.

Tout document ou support relatif aux instruments financiers mentionnés dans cette brochure ne constitue et ne doit être interprété ni comme une offre, ni comme une sollicitation ou une recommandation d'acheter, de souscrire, de conclure ou de réaliser un investissement dans des instruments financiers (y compris les produits structurés, warrants, contrats dérivés...), ni de participer à une stratégie d'investissement particulière, dans toute juridiction où une telle offre ou sollicitation serait illégale.

Les transactions et paiements relatifs aux instruments financiers (y compris les produits structurés) peuvent être soumis à des impôts, droits et/ou retenues à la source. Leur traitement fiscal dépend de leurs caractéristiques et de la situation individuelle de l'investisseur, et peut évoluer dans le temps. Chaque investisseur potentiel doit consulter son conseiller fiscal professionnel concernant l'achat, la détention et la cession de tout instrument financier, en tenant compte de sa situation spécifique. Les lois fiscales, la réglementation et les pratiques administratives sont susceptibles d'être modifiées, y compris avec effet rétroactif. La Banque décline expressément toute responsabilité quant aux conséquences fiscales.

Cette brochure contient des exemples de produits structurés avec leurs justifications et variantes respectives. Tous les exemples de solutions d'investissement sont donnés à titre illustratif uniquement. Certains éléments commerciaux ne seront déterminés qu'au moment où le Client passera un ordre d'achat d'un produit structuré. Les caractéristiques décrites dans une illustration de produit peuvent s'appliquer à d'autres variantes du même type de produit.

**N'investissez pas dans un produit structuré sans avoir pleinement compris et accepté les risques qui y sont associés. En cas de doute sur les risques liés à l'instrument financier, veuillez vous rapprocher de votre conseiller clientèle et solliciter un avis professionnel.**

- Sommaire

|   |     |
|---|-----|
| <b>INTRODUCTION</b>   |     |
| Avertissements relatifs aux produits structurés                                     | p4  |
| Pourquoi investir dans les produits structurés ?                                    | p10 |
| Une large palette de solutions  | p11 |
| Profil de risque et anticipations de marché   | p12 |
| <br>  |     |
| <b>EXEMPLES DE TYPES DE PRODUITS STRUCTURÉS - CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES</b>      |     |
| <br>  |     |
| <b>PROTECTION DU CAPITAL</b>  | p13 |
| 01 Produit <i>bull note</i> avec protection du capital                              | p14 |
| 02 Produit <i>twin win</i> avec protection du capital                               | p17 |
| 03 Produit <i>up &amp; out</i> avec protection du capital                           | p19 |
| 04 Produit à coupons garantis   | p21 |
| 05 Produit à option digitale  | p23 |
| <br>  |     |
| <b>OPTIMISATION DU RENDEMENT</b>  | p25 |
| 01 Option de vente : barrière ou prix d'exercice ?                                  | p26 |
| 02 Produit <i>reverse convertible</i> classique                                     | p27 |
| 03 Produit <i>reverse convertible</i> avec option activante ( <i>knock-in</i> )     | p31 |
| 04 Produit <i>reverse convertible auto-callable</i>                                 | p33 |
| 05 Certificat <i>auto-callable</i>  | p37 |
| 06 Titre obligataire lié à un risque de crédits ( <i>credit linked note - CLN</i> ) | p39 |
| <br>  |     |
| <b>PARTICIPATION</b>  | p43 |
| 01 Certificat de participation  | p44 |
| 02 Certificat activement géré (AMC)   | p49 |
| 03 Certificat turbo   | p51 |
| <br>  |     |
| <b>PRODUITS À EFFET DE LEVIER</b>   | p55 |
| <br>  |     |
| <b>WARRANTS</b>   |     |
| 01 Protection conditionnelle du capital   | p56 |

- Avertissements relatifs aux produits structurés

## AVERTISSEMENTS GÉNÉRAUX

Un produit structuré est un produit qui implique des dérivés. Les dérivés sont des instruments financiers dont la valeur et le rendement dépendent de la performance de leur(s) actif(s) sous-jacent(s).

Les produits structurés sont des instruments financiers en vertu desquels, sous réserve de la réalisation de certaines conditions, les investisseurs peuvent soit recevoir le paiement d'un certain montant en espèces, soit la livraison physique du ou des sous-jacents à une date déterminée.

Un produit structuré est un instrument financier qui prend généralement la forme d'un titre. Ces produits sont généralement identifiables par une ou plusieurs des caractéristiques suivantes : (i) une performance déterminée en fonction d'un instrument sous-jacent, d'une combinaison d'instruments sous-jacents (actions, devises, indices, taux d'intérêt, matières premières, crédit, etc.) ou selon une formule, (ii) un effet de levier, (iii) d'autres caractéristiques convenues entre les parties telles que des dispositions de remboursement ou l'existence d'une protection du capital, (iv) un produit qui ne permet pas de solliciter préalablement une cotation auprès de diverses institutions financières, et (v) un marché secondaire inexistant ou un marché secondaire qui n'est pas liquide.

Chaque produit structuré présente son propre profil de risque, et les risques de ses composantes individuelles peuvent être réduits, éliminés ou augmentés. En particulier, il peut bénéficier à des degrés divers de la hausse, de la stabilité ou de la baisse des valeurs de marché du ou des sous-jacents, selon la structure des produits concernés.

Les investisseurs doivent noter que **le niveau de protection du capital, dans les cas où une protection de tout ou partie du capital du produit est prévue, n'est effectif qu'à l'échéance du produit structuré** et qu'avant cette date, le prix du produit structuré peut être inférieur à ce niveau de protection. En effet, le prix du produit structuré peut fluctuer de manière significative au-dessus ou en dessous du pair au fil du temps, notamment en raison de variations ou d'anticipations de variations de la valeur du ou des actifs sous-jacents ou du niveau général des taux d'intérêt. Investir dans un produit structuré n'est pas équivalent à un investissement direct dans le ou les sous-jacents concernés. En conséquence, les variations de la valeur de marché du ou des sous-jacents peuvent ne pas entraîner une variation comparable de la valeur de marché du produit structuré. Un investisseur ne détient ni droits d'actionnaire ni droits de propriété directe sur le ou les sous-jacents, ni les droits en découlant, tels que, par exemple, les droits à dividendes, intérêts ou autres distributions.

**Le pire scénario pour un produit structuré est que le remboursement du capital investi tombe à zéro. Les conditions pour que cela se produise incluent, sans s'y limiter, le défaut de l'émetteur ou la chute à zéro de la valeur d'investissement du ou des sous-jacents.**

Le rendement potentiel d'un investissement dans un produit structuré est lié à la performance du ou des sous-jacents concernés. L'investisseur ne dispose d'aucun droit sur le ou les sous-jacents sauf à ce qu'un remboursement par livraison physique soit déterminé à la date d'échéance conformément aux termes et conditions du produit structuré.

Les investisseurs doivent être conscients des risques inhérents à la stratégie d'investissement et à la politique de risque qu'ils ont choisies. Les investisseurs doivent en particulier être conscients du caractère imprévisible de ce type d'investissement. Par conséquent, un portefeuille peut être soumis à une dépréciation à tout moment, indépendamment de la dépréciation générale des marchés ou de la stratégie de risque adoptée.

Cette section de la Brochure constitue un résumé des principales caractéristiques et risques des produits structurés en général. Pour les principales caractéristiques de certains types de produits structurés pouvant être trouvés sur le marché, veuillez-vous référer à la présentation des différents types de produits structurés dans cette Brochure.

- Avertissements relatifs aux produits structurés

**Cette Brochure ne constitue pas un document d'offre ou de commercialisation d'une émission spécifique de produit structuré. En tout état de cause, avant de souscrire à un produit structuré spécifique, il est fortement recommandé à l'investisseur de lire la documentation pertinente du produit structuré (note d'information/prospectus, Document d'Informations Clés (DIC) le cas échéant, ...) pour obtenir des informations détaillées sur le produit structuré, y compris les avertissements sur les risques.**

Une fois qu'une opération sur un produit structuré est confirmée, l'investisseur doit lire attentivement le term sheet final, généralement disponible peu de temps après la date de transaction, qui résume les caractéristiques définitives du produit structuré, et s'assurer que ce term sheet final correspond à ses instructions et à sa compréhension du produit. La Banque attire l'attention des investisseurs sur le fait que ses conditions générales contiennent une stipulation selon laquelle le client est invité à adresser à la Banque, dans un délai de 5 (cinq) jours, toute remarque concernant les confirmations d'opérations sur produits structurés.

Les conditions finales détaillées du produit structuré peuvent être fournies par la Banque à l'investisseur sur demande, une fois qu'elles sont disponibles auprès de l'émetteur, généralement à la date d'émission des certificats ou juste avant.

#### **Risque de marché ou risque sur le sous-jacent**

**Les produits structurés peuvent à tout moment être soumis à des mouvements de prix significatifs pouvant, dans certains cas, entraîner la perte de la totalité du montant investi.**

Certains produits structurés peuvent inclure un effet de levier, qui amplifie la variation, à la hausse comme à la baisse, de la valeur des actifs sous-jacents, ce qui peut, dans le pire des cas, entraîner une perte partielle ou totale du montant investi.

La performance des produits structurés découle de l'investissement sous-jacent en actions, obligations, devises, matières premières ou autres actifs d'investissement. Un risque majeur lié à un produit structuré réside dans la ou les fluctuations de l'actif ou des actifs sous-jacents. Il est possible que l'actif ou les actifs sous-jacents baissent ou augmentent sur des périodes courtes ou même prolongées.

#### **Risque lié aux dérivés incorporés**

**Des dérivés sont intégrés dans les produits structurés.** Investir dans des produits structurés peut impliquer l'achat/la vente d'options d'achat (call) ou de vente (put).

Une perte potentielle est liée à la performance négative du (des) sous-jacent(s) (le moins performant). Plus le prix de clôture du (des) sous-jacent(s) le moins performant est inférieur à son niveau de référence/barrière à la date de référence, plus la perte subie est importante, ce qui peut, dans les cas extrêmes, entraîner la perte totale de l'investissement.

#### **Risque de défaut de l'émetteur**

**Les investisseurs prennent un risque de crédit sur l'émetteur du produit structuré** (et, le cas échéant, sur le garant des obligations de l'émetteur au titre du produit conformément aux termes et conditions de la garantie). Ainsi, l'insolvabilité de l'émetteur (et du garant, le cas échéant) peut entraîner une perte partielle ou totale du montant investi.

La valeur de marché du produit peut diminuer de manière significative en dessous de la valeur nominale en raison du manque de solvabilité de l'émetteur (et du garant, le cas échéant). Les investisseurs supportent le risque de l'émetteur et, par conséquent, le prix du produit structuré dépend également de la notation de crédit de l'émetteur, laquelle peut varier avant l'échéance du produit structuré.

- Avertissements relatifs aux produits structurés

Par ailleurs, quel que soit le niveau de protection, le cas échéant, les investisseurs restent exposés au risque de défaut de l'émetteur ainsi qu'au risque d'un remboursement anticipé en cas de survenance d'événements prévus dans la documentation de l'émetteur. Une perte significative, voire totale, du montant initialement investi peut survenir pour les investisseurs en cas de tel défaut ou de remboursement anticipé. Un investisseur ne dispose d'aucun droit à l'encontre d'une autre personne. L'insolvabilité, la restructuration, la liquidation ou des procédures similaires concernant l'agent de calcul peuvent affecter temporairement le marché secondaire.

Un émetteur de produit structuré peut devenir insolvable et faire défaut sur ses titres cotés ; dans ce cas, les investisseurs seront considérés comme des créanciers chirographaires et ne disposeront d'aucun droit préférentiel sur les actifs détenus par l'émetteur. Les investisseurs doivent donc accorder une attention particulière à la solidité financière et à la qualité de crédit des émetteurs de produits structurés.

Les informations concernant les émetteurs (et les garants, le cas échéant) sont disponibles auprès de la Banque sur demande et doivent être examinées attentivement par l'investisseur. Dans le cas où l'investisseur refuse de supporter certains risques liés à un ou plusieurs émetteurs, il doit en informer la Banque avant toute souscription à un produit structuré.

L'émetteur d'un produit structuré est identifié dans la documentation pertinente du produit structuré. Lorsqu'il investit dans un produit structuré, l'investisseur s'appuie sur la solvabilité de l'émetteur et, en règle générale, ne dispose d'aucun droit, au titre du produit structuré, à l'encontre de l'émetteur ou des actifs sous-jacents.

Si l'émetteur est un établissement de crédit constitué dans un État membre de l'Union européenne, la directive 2014/59/UE du 15 mai 2014, qui établit un cadre pour le redressement et la résolution des établissements de crédit et des entreprises d'investissement, ainsi que sa transposition dans la législation de l'État de constitution de l'émetteur, lui sont applicables. Sur cette base, l'autorité de surveillance de l'émetteur s'est vu conférer des pouvoirs afin de préserver la stabilité financière, notamment, sans s'y limiter, la réduction du principal ou du montant restant dû, ou la conversion de tout instrument de dette en actions de l'émetteur. D'autres facteurs de risque liés à cette réglementation sont parfois précisés dans la documentation de l'émetteur.

Aucune déclaration ni garantie d'aucune sorte n'est faite par la Banque, le groupe Crédit Agricole ou l'une de ses filiales, succursales ou entités affiliées, et aucune de ces entités ne garantit d'aucune manière le paiement aux investisseurs de quelque somme que ce soit, ou l'exécution de toute autre obligation, par un émetteur (ou garant, le cas échéant), ni ne les indemnise pour toute perte subie du fait d'un investissement dans un produit structuré. La Banque ne garantit en aucune manière la situation financière d'un émetteur ou d'un garant, ni l'exactitude des informations financières fournies par l'un d'eux.

### **Le rendement est généralement plafonné lorsque le capital est protégé à l'échéance**

**Le rendement attendu des produits structurés avec protection du capital (totale ou partielle) est inférieur à celui d'autres catégories de produits structurés sans protection.** La performance doit être comparée à celle d'autres produits présentant un profil risque/rendement similaire.

### **Absence de protection du capital en toutes circonstances**

Pour les produits qui comportent un risque de perte en capital, la valeur de remboursement de ces produits peut être inférieure au montant initialement investi. Dans le pire des cas, les investisseurs pourraient perdre la totalité de leur investissement.

En outre, quel que soit le niveau de protection du capital, les investisseurs peuvent perdre tout ou partie du montant initialement investi avant la date d'échéance, notamment si le produit est vendu par l'investisseur ou en cas de défaut de l'émetteur, etc.

- Avertissements relatifs aux produits structurés

### Risque de liquidité

En principe, et sauf mention expresse contraire dans la confirmation concernée, il n'est pas prévu qu'un produit structuré soit coté sur un marché organisé. En conséquence, un produit structuré est un type d'investissement destiné à être conservé jusqu'à l'échéance et n'est pas un instrument de trading destiné à être acheté et vendu pendant sa durée.

Nonobstant ce qui précède, l'émetteur et/ou un tiers désigné par l'émetteur peut assurer la liquidité sur le marché secondaire, sous réserve que les conditions normales de marché prévalent, sur la base d'une obligation de moyens raisonnables ou même sans engagement ferme. Tout prix indiqué dépendra de facteurs affectant ou susceptibles d'affecter la valeur du produit structuré, tels que (sans s'y limiter) le temps restant jusqu'à la date de remboursement, la performance et la volatilité de l'actif sous-jacent, les taux d'intérêt, le risque de crédit de l'émetteur (et/ou, le cas échéant, du garant), les taux de change, les spreads de crédit et tout coût accessoire.

**Si l'émetteur ou un tiers fournit des prix sur le marché secondaire pendant la durée de vie du produit, il existera un écart entre les prix d'achat et de vente (spread), et cet écart pourra diminuer ou augmenter de manière significative au cours de la durée de vie du produit.** Le prix coté peut s'écarter de la valeur de marché. Dans des conditions de marché particulières, lorsque l'émetteur est totalement dans l'impossibilité de conclure des opérations de couverture, ou lorsque de telles opérations sont difficiles à mettre en place, l'écart entre les prix acheteur et vendeur sur le marché secondaire, si des prix sont disponibles, peut temporairement s'élargir. Par conséquent, les investisseurs pourraient vendre à un prix nettement inférieur à la valeur réelle du produit au moment de la vente, ou ne pas être en mesure de vendre leurs produits structurés. En vendant le produit sur le marché secondaire, les investisseurs peuvent recevoir un montant inférieur au capital investi, et ce, même si le produit bénéficie d'une protection du capital à l'échéance.

**Les investisseurs potentiels ne doivent donc pas compter sur la possibilité de vendre un produit structuré à un prix ou à un moment précis. Les investisseurs doivent être prêts à conserver les produits structurés jusqu'à l'échéance.**

### Risque de change

Les produits structurés peuvent être libellés dans une devise différente de la devise de référence de l'investisseur. Ainsi, **les investisseurs peuvent être exposés à des risques de change**, car (i) l'actif sous-jacent est libellé dans une ou plusieurs devises autres que la devise nominale du produit structuré, ou (ii) le produit structuré est libellé dans une devise différente de celle du pays de domiciliation ou d'incorporation de l'investisseur, ou de sa devise de référence. La valeur de l'investissement peut donc augmenter ou diminuer en fonction des fluctuations des devises.

Les produits structurés peuvent être libellés dans une devise différente de la devise de référence de l'investisseur. Ainsi, les investisseurs peuvent être exposés à des risques de change, car (i) le sous-jacent est libellé dans une ou plusieurs devises autres que la devise nominale du produit structuré, ou (ii) le produit structuré est libellé dans une devise différente de celle du pays de domiciliation ou de constitution de l'investisseur, ou de la devise de référence de l'investisseur. La valeur de l'investissement peut donc augmenter ou diminuer en fonction des fluctuations des devises.

### Conflit d'intérêts

Compte tenu du fait que la Banque fait partie d'un grand groupe financier international, de la nature de ses activités et selon les circonstances, la Banque ou un autre membre du groupe Crédit Agricole peut agir simultanément pour un grand nombre d'investisseurs, pour son propre compte, ou par l'intermédiaire et/ou avec une contrepartie appartenant au même groupe, dont les intérêts peuvent entrer en conflit avec ceux du Client. En tout état de cause, la Banque s'efforcera raisonnablement de veiller à ce que ce mode d'action ne soit pas préjudiciable au Client et prendra soin de préserver ou de prendre équitablement en compte les intérêts du

- Avertissements relatifs aux produits structurés

**La Banque ou un autre membre du groupe Crédit Agricole peut notamment :**

- Souscrire, acheter ou vendre un produit structuré, que ce soit en tant qu'agent pour le compte d'un ou de plusieurs investisseurs, ou en tant que principal pour son propre compte ;
- Regrouper la ou les ordres du Client avec ses propres ordres ou ceux d'autres investisseurs ;
- Recevoir des services d'un émetteur, d'un ou plusieurs agents de l'émetteur, d'un arrangeur et/ou de tiers, qu'ils appartiennent ou non au groupe Crédit Agricole, ou leur fournir des services ;
- Avoir, de toute autre manière, un intérêt personnel direct ou indirect dans certaines opérations.

**Considérations relatives à l'échéance**

Les produits structurés ont une date d'échéance après laquelle l'émission peut devenir sans valeur. Les investisseurs doivent être conscients de l'horizon temporel d'échéance et choisir un produit structuré dont la durée de vie est adaptée à leur stratégie de placement.

**Risques de réinvestissement**

Les produits structurés avec une option de remboursement anticipé automatique (« auto-callable ») peuvent être remboursés par anticipation, exposant ainsi les investisseurs au risque de devoir réinvestir dans des conditions de marché moins favorables.

**Mouvements de prix extraordinaires**

Des influences extérieures, telles que les facteurs d'offre et de demande du marché, peuvent entraîner un écart entre le prix d'un produit structuré et son prix théorique. Par conséquent, les prix effectivement négociés peuvent être supérieurs ou inférieurs au prix théorique.

**Événements affectant les instruments sous-jacents ou les opérations de couverture**

Afin de prendre en compte les conséquences de certains événements affectant le(s) instrument(s) sous-jacent(s) sur le produit ou les opérations de couverture, la documentation du produit prévoit généralement : (a) des mécanismes d'ajustement ou de substitution des instruments sous-jacents, (b) la déduction du coût supplémentaire de couverture de tout montant dû, (c) la monétisation et, en conséquence, la désindexation de la formule de paiement pour tout ou partie des montants dus au titre du produit par rapport au(x) instrument(s) sous-jacent(s), et (d) le remboursement anticipé du produit par l'émetteur. Toute mesure de ce type peut entraîner des pertes sur le produit, indépendamment de la protection du capital éventuellement prévue.

**Restrictions à la vente**

*Général*

La distribution des documents relatifs aux produits structurés ainsi que l'offre ou la vente des produits structurés dans certaines juridictions peuvent être soumises à des restrictions.

Des restrictions à la vente peuvent s'appliquer en fonction, notamment, de la ou des juridictions dans, depuis ou vers lesquelles le produit structuré est offert, distribué ou vendu à l'investisseur, du statut de la Banque ou de l'Entité du Groupe, du statut de l'investisseur, du produit structuré et de sa documentation, de l'émetteur et des montants concernés.

- Avertissements relatifs aux produits structurés

Le document relatif aux produits structurés concernés ne constitue et ne constituera généralement pas un prospectus, en tout ou partie, sauf indication contraire dans la documentation du produit. Ils ne sont et ne seront pas examinés ni enregistrés auprès d'une autorité compétente. Ils sont uniquement destinés à être adressés, distribués, publiés ou utilisés, et les produits structurés concernés sont uniquement destinés à être offerts, distribués ou vendus, directement ou indirectement, dans toute juridiction, dans des circonstances qui ne constituent pas une offre au public, qui n'obligeraient pas autrement l'émetteur à enregistrer un prospectus ou qui seraient illicites. Aucun de ces documents ne peut être publié, distribué, transféré ou transmis à un tiers, reproduit ou divulgué (en tout ou partie) à toute autre personne sans l'accord écrit préalable de la Banque.

*Espace économique européen (EEE)*

Sauf indication contraire dans la documentation relative au produit structuré, tout autre document ou support relatif aux produits structurés distribués par la Banque n'a pas été et ne sera pas enregistré auprès d'aucune autorité d'un État membre. Par conséquent, ils ne constituent pas et ne constitueront pas un prospectus publié conformément aux exigences de la Directive Prospectus (telle que mise en œuvre dans les États membres). En conséquence, ces documents sont uniquement destinés à être, et ne seront diffusés, et les produits structurés qu'ils couvrent sont uniquement destinés à être, et ne seront proposés, distribués ou vendus que dans des circonstances qui ne constituent pas une offre au public dans l'EEE, ce qui n'obligerait pas autrement l'émetteur à enregistrer un prospectus dans un État membre ou ne serait pas illégal.

*Switzerland*

Sauf indication contraire dans la documentation relative au produit structuré, les produits structurés distribués par la Banque ne constituent pas et ne constitueront pas des placements collectifs de capitaux au sens de la Loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux (« LPCC »).

Les produits qui ne constituent pas et ne constitueront pas un placement collectif de capitaux ne sont pas et ne seront pas soumis à une autorisation et/ou à une surveillance de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (« FINMA ») lorsqu'ils sont offerts ou vendus en Suisse ou depuis la Suisse à des investisseurs non qualifiés. Par conséquent, l'investisseur n'a pas et n'aura pas le droit de revendiquer la protection prévue par la LPCC et ses règlements d'application, le cas échéant.

Les documents relatifs aux produits structurés sont uniquement destinés à être, et ne seront diffusés, et les produits couverts par ces documents sont uniquement destinés à être, et ne seront proposés, distribués ou vendus, directement ou indirectement, en Suisse, depuis la Suisse ou vers la Suisse, dans des circonstances qui, le cas échéant, n'obligeraient pas l'émetteur à établir (si non déjà disponible) un Prospectus simplifié (tel que défini par l'ancien article 5 de la LPCC), respectivement un Document d'informations clés (KID) / Feuille d'informations de base (tel que défini par la Loi sur les services financiers (LSFin)), et/ou un Prospectus de valeurs mobilières (tel que défini par la LSFin), selon le cas, ou qui ne seraient pas autrement illégales.

Les documents ou supports relatifs aux produits structurés ne constituent pas et ne constitueront pas un prospectus au sens des réglementations applicables.

*Produits liés à des fonds* : Dans la mesure où la valeur d'un produit structuré dépend à plus de 33,33 % d'un sous-jacent qualifié de placement collectif de capitaux qui n'est pas autorisé en Suisse pour la distribution à des investisseurs non qualifiés, et/ou si le produit structuré implique le risque d'une livraison physique d'un tel sous-jacent, le produit est uniquement destiné à être, et ne sera proposé (ou distribué) en Suisse ou depuis la Suisse qu'à des investisseurs qualifiés au sens de la LPCC, respectivement au sens de la LSFin (c'est-à-dire des investisseurs qualifiés comme clients professionnels ou clients privés dans le cadre d'un mandat spécifique qui n'ont pas renoncé à ce statut conformément à l'article 10, alinéa 3ter LPCC).

© 2026 – CA Indosuez Wealth (Europe) – Tous droits réservés

- Introduction

## POURQUOI INVESTIR DANS LES PRODUITS STRUCTURÉS ?

La gamme des produits structurés offre un large choix de solutions d'investissement. Elles associent à un instrument obligataire classique une ou plusieurs stratégies optionnelles structurées pour former un instrument titrisé. Les produits structurés peuvent être adossés à divers actifs sous-jacents, tels que les actions, les matières premières, les instruments de taux, de crédit, les devises... Ils représentent une alternative efficiente aux instruments traditionnels et offrent des solutions sur mesure, aptes à répondre aux besoins et aux contraintes spécifiques de chaque investisseur.

### LES 7 RAISONS PRINCIPALES D'INVESTIR DANS LES PRODUITS STRUCTURÉS :

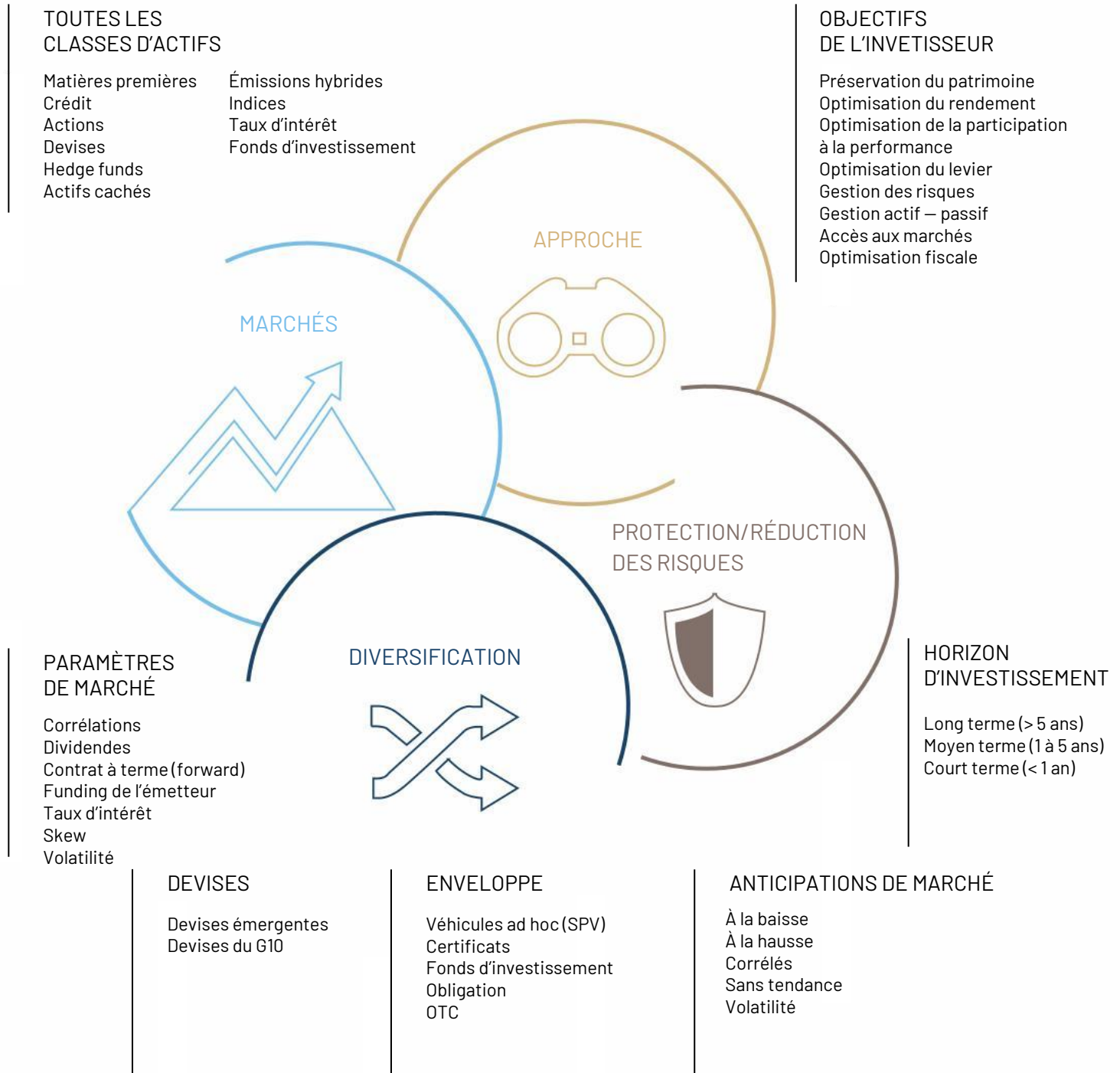
1. Tout d'abord, les produits structurés permettent de **transformer les revenus générés par des actifs classiques**, ou toute autre série de flux financiers, en de nouvelles catégories d'instrument. Par exemple, avec un produit de participation indexé à la performance d'un sous-jacent de type action, le dividende de la valeur ou de l'indice se transforme en appréciation du capital.
2. Les produits structurés tels que les reverse convertibles et toutes leurs variantes permettent de **monétiser des actifs incorporels** (volatilité, corrélation...). Ils sont très attractifs dans les conditions actuelles de marché marquées par la remontée de la volatilité. Ils permettent de capter la volatilité (l'investisseur est vendeur de volatilité) et de la monétiser en générant un rendement attrayant dans des environnements de taux d'intérêt faibles, voire même négatifs.
3. Les dérivés permettent également de mettre à profit les déséquilibres de marché (par ex., les divergences entre les cours à terme et les prévisions). Les produits structurés offrent donc des **opportunités de génération d'alpha**, tout en éliminant le bêta afin de dégager des performances absolues assorties d'une volatilité minimale.
4. Les produits structurés sont un moyen **d'accéder à certains marchés ou sous-jacents particuliers** qui ne pourraient être investis au travers d'instruments traditionnels, tels que le marché des matières premières.
5. Une autre caractéristique intéressante des produits structurés est de combiner une protection du capital à une participation à la performance ou au rendement. Avec les produits de participation à capital protégé, les investisseurs peuvent tirer profit d'un scénario de marché donné (haussier, baissier ou stable), tandis qu'avec les produits à coupons, ils peuvent percevoir des versements réguliers, dans les deux cas **sans aucun risque pour le capital investi à l'échéance**. Les produits offrant une protection du capital sont adaptés aux investisseurs prudents.
6. Les produits structurés offrent une **véritable diversification dans les portefeuilles** grâce à la **variété de leurs sous-jacents** et des **profils rendement-risque** proposés. Les investisseurs prennent une exposition sur mesure aux actifs sous-jacents de leur choix et optimisent le potentiel haussier et/ou baissier de la structure retenue. Le profil asymétrique des produits structurés apporte flexibilité et valeur aux investisseurs.
7. Enfin, les produits structurés adoptent une **approche déterministe**. Une fois lancés, ces produits n'autorisent aucune intervention « humaine » externe. La valeur de remboursement est liée à l'évolution d'un ou plusieurs actifs sous-jacents qui pilote la performance du produit.

L'investisseur peut ainsi exploiter toutes les tendances et fluctuations boursières, sur une large palette de marchés, de thèmes et de stratégies d'investissement.

Pour ces différentes raisons, les produits structurés représentent des solutions d'investissement alternatives attrayantes par rapport aux produits classiques. Ils dopent la performance et optimisent le rendement du portefeuille sans négliger la maîtrise du risque.

- Introduction

## UNE LARGE PALETTE DE SOLUTIONS



- Introduction

## PROFIL DE RISQUE ET ANTICIPATIONS DE MARCHÉ

|                                 |   | ANTICIPATIONS DE MARCHÉ                     |   |  |                             |  |
|---------------------------------|---|---|---|--|-----------------------------|--|
|                                 |   | BAISSIER                                    | LÉGÈREMENT<br>BAISSIER  | STABLE   | LÉGÈREMENT<br>HAUSSIER      | HAUSSIER   |
| EXPOSITION AU RISQUE RECHERCHÉE | FAIBLE (100 %<br>DE PROTECTION<br>DU CAPITAL) | <i>Bear note</i>                            | Produit remboursable par anticipation ( <i>callable</i> )               |  |                             | <i>Bull note</i>   |
|                                 |   |   | Produit <i>put spread</i>   | Produit <i>range</i>   | Produit <i>spread</i>       |  |
|                                 |   |   | Produit <i>bear autocall</i>  |  | Produit <i>autocallable</i> |  |
|                                 | MOYEN   | <i>Bear note</i><br>95 % capital<br>protégé | Certificat <i>twin win</i> sur indice                                   |  |                             | <i>Bull note</i><br>95 % capital<br>protégé                            |
|                                 |   |   | Produit <i>autocallable</i> par anticipation sur indice(s)              |  |                             |  |
|                                 |   | Certificat<br><i>reverse</i><br>sur indice  | Certificat « plus » sur indice(s)                                       |  |                             | Certificat <i>bull</i><br>sur indice avec<br>barrière<br>de protection |
|                                 | ÉLEVÉ   | Certificat<br><i>reverse</i><br>sur action  |   | <i>Reverse convertibles</i> de type <i>lock-up</i><br>ou à prix d'exercice < à 100 % |                             | Certificat<br><i>bull</i><br>sur action                                |
|                                 |   |   | <i>Reverse convertibles</i><br>à barrière activante ( <i>knock-in</i> ) |  | Turbo<br>cappé              |  |
|                                 |   | Reverse<br>turbo                            | <i>Reverse convertibles</i> sur panier <i>worst of</i> d' actions       |  |                             | Turbo<br>sans cap  |



# EXEMPLES DE TYPES DE PRODUITS STRUCTURÉS CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES

## *Protection du capital*

Les produits dotés d'une protection du capital investi sont adaptés aux investisseurs privilégiant la sécurité.

À l'échéance, l'investisseur est remboursé d'un montant minimal en fonction du niveau de protection du capital.

En outre, pour les produits de « croissance », l'investisseur participera à la performance éventuelle du sous-jacent ou, pour les produits visant l'optimisation du rendement, il percevra les coupons détachés au cours du cycle de vie du produit.

L'investisseur est exposé au risque de défaut de l'émetteur.

## 01 • Produit bull note avec protection du capital

# PROTECTION DU CAPITAL À L'ÉCHÉANCE : 100% (PLUS OU MOINS)

### INTÉRÊT DU PRODUIT

Un moyen simple et efficace de tirer profit de la performance d'un actif sous-jacent tout en bénéficiant d'une protection du capital à l'échéance

### VISION DU MARCHÉ

- Hausse du sous-jacent.
- Hausse de la volatilité.

### CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

- À l'échéance, protection totale ou partielle du capital investi.
- Permet de profiter de la performance positive du sous-jacent.

### CONDITIONS DE MARCHÉ FAVORABLES

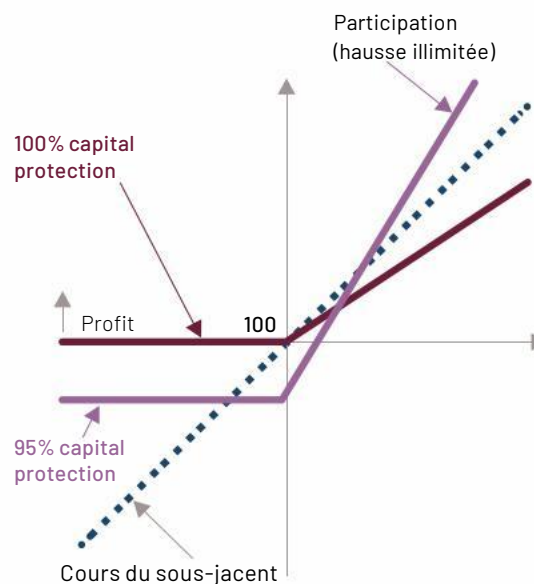
Le taux de participation au potentiel haussier sera plus élevé lorsque :

- Le sous-jacent est peu volatil.
- Le sous-jacent distribue un dividende élevé.
- Le niveau de corrélation entre les différents composants d'un (éventuel) panier est faible.
- Le taux d'intérêt de la devise du produit est élevé.
- Le coût de financement (funding) de l'émetteur du produit est élevé

### VARIANTES

- **Sous-jacent** : action, indice, matière première, fonds, devise ou panier composé de plusieurs sous-jacents.
- **Maturité** : généralement de 1 à 5 ans.
- **La devise** du produit peut être différente de celle du sous-jacent (produit quanto).
- **Protection partielle** : un niveau de protection du capital investi inférieur à 100 % à maturité permet d'offrir un taux de participation supérieur.
- **Taux de participation** : le taux de participation peut être supérieur ou inférieur à 100 %, en fonction des conditions de marché.
- **Calcul de la moyenne** : la performance peut être calculé entre le niveau initial du sous-jacent et la moyenne des différents cours de clôture à certaines dates de constatation déterminées au lieu du niveau final (afin de limiter la volatilité et obtenir un taux de participation supérieur).
- **Cap** : un niveau maximal peut être appliqué pour accroître le taux de participation.
- **Caractéristiques exotiques** : « remboursable par anticipation (callable) », « switchable », « option lookback », « option avec restrrike », « échelle », « cliquet », « hybrides ».

GRAPHIQUE 1 : FORMULE DE REMBOURSEMENT (PAYOFF) DU PRODUIT À L'ÉCHÉANCE



## PRODUIT BULL NOTE CLASSIQUE À 5 ANS



|                       |   |             |                      |
|-----------------------|---|-------------|----------------------|
| DEVISE                | USD<br>Le produit est immunisé contre le risque de change entre la devise du sous-jacent et l'USD | SOUS-JACENT | Indice EURO STOXX 50 |
|                       |   |             | PARTICIPATION        |
|                       | ÉCHÉANCE  | 5 ans       |                      |
| PROTECTION DU CAPITAL | 100%  |             |                      |

|                          |   |
|--------------------------|---|
| REMBOURSEMENT À MATURITÉ | A l'échéance, l'investisseur recevra :  |
|                          | 1) 100 % du principal + 75 % × [(Sous-jacent final – Sous-jacent initial) / Sous-jacent initial] si le sous-jacent final est supérieur ou égal au sous-jacent initial.<br>Dans le cas contraire 2) 100 % du principal si le sous-jacent final est strictement inférieur au sous-jacent initial. |

### + AVANTAGES

- Capital protégé 100 % à l'échéance.
- L'investisseur profitera de 75 % de la performance positive du sous-jacent à maturité, sans cap.

### - INCONVÉNIENTS

- En cas de dépréciation du sous-jacent, l'investisseur ne recevra aucun rendement.
- Durant la vie du produit, le prix du produit sera sensible à toute hausse du sous-jacent mais avec un taux de participation inférieur à 75 %.

TABLEAU 1 : SIMULATION DE RENDEMENT DU PRODUIT À MATURITÉ

|                                  |      |      |      |      |        |       |       |       |
|----------------------------------|------|------|------|------|--------|-------|-------|-------|
| Évolution du prix du sous-jacent | -60% | -40% | -20% | 0%   | 10%    | 20%   | 40%   | 60%   |
| Valeur de remboursement          | 100% | 100% | 100% | 100% | 107.5% | 115%  | 130%  | 145%  |
| Rendement annuel (% par an)      | -    | -    | -    | -    | 1.50%  | 3.00% | 6.00% | 9.00% |

## OBLIGATION SWITCHABLE À 5 ANS

|                       |   |                               |  |
|-----------------------|---|-------------------------------|--|
| DEVISE                | USD<br>Le produit est immunisé contre le risque de change entre la devise du sous-jacent et l'USD | SOUS-JACENT                   | Indice EURO STOXX 50   |
| ÉCHÉANCE              | 5 ans   | OPTION DE CONVERSION (SWITCH) | De la 1 <sup>ère</sup> à la 4 <sup>ème</sup> année, l'émetteur a la possibilité de convertir le produit en une obligation à coupon fixe. Une fois exercée, l'option de conversion est définitive |
| PROTECTION DU CAPITAL | 100%  |                               |  |

|                          |   |
|--------------------------|---|
| COUPON                   | Un coupon sera payé uniquement en cas d'activation de la conversion (switch), selon les modalités de calcul suivantes :<br>1) Coupon cumulatif égal à 4,00 % × (1+n) fois le principal payable 2 semaines après la date de l'option de conversion<br>2) 4.00% par an, payable annuellement sur une base 30/360 à chaque date anniversaire de la date de règlement, pour chaque année restante jusqu'à l'échéance.<br>Où : n représente le nombre d'occurrences de dates de switch avant l'activation de la conversion |
| REMBOURSEMENT À MATURITÉ | A l'échéance, l'investisseur recevra :<br>1) 100 % du principal + 175 % × [(Sous-jacent final - Sous-jacent initial) / Sous-jacent initial] si l'émetteur n'a pas exercé l'option de conversion.<br>Ou 2) 100 % du principal + Dernier paiement de coupon (4,00% du principal) si l'émetteur a exercé l'option de conversion.   |



### PROS

- Capital protégé à 100 % à l'échéance.
- En cas de conversion, l'investisseur percevra des coupons annuels élevés (20 % au total).
- En l'absence de conversion, le produit permet de profiter de 175 % de la performance positive du sous-jacent à l'échéance.



### CONS

- Si aucune option de conversion n'a été exercée et si la performance du sous-jacent à l'échéance est négative, l'investisseur ne recevra aucun rendement.

TABLEAU 2 : SIMULATION DE RENDEMENT DU PRODUIT À MATURITÉ DANS LE CAS OÙ LA CONVERSION N'A PAS ÉTÉ EXERCÉE

|                                  |      |      |      |      |         |      |      |      |
|----------------------------------|------|------|------|------|---------|------|------|------|
| Évolution du prix du sous-jacent | -60% | -40% | -20% | 0%   | 10%     | 20%  | 40%  | 60%  |
| Valeur de remboursement          | 100% | 100% | 100% | 100% | 117.50% | 135% | 170% | 205% |
| Rendement annuel (% par an)      | 0.0% | 0.0% | 0.0% | 0.0% | 3.50%   | 7%   | 14%  | 21%  |

TABLEAU 3 : SIMULATION DE RENDEMENT DU PRODUIT À MATURITÉ DANS LE CAS OÙ LA CONVERSION N'A PAS ÉTÉ EXERCÉE

|                                  |       |       |       |       |       |       |       |       |
|----------------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Évolution du prix du sous-jacent | -60%  | -40%  | -20%  | 0%    | 10%   | 20%   | 40%   | 60%   |
| Valeur de remboursement          | 100%  | 100%  | 100%  | 100%  | 100%  | 100%  | 100%  | 100%  |
| Rendement annuel (% par an)      | 4.00% | 4.00% | 4.00% | 4.00% | 4.00% | 4.00% | 4.00% | 4.00% |

Numéro de type de produit SSPA : 1100

## 02 • Produit Twin win avec protection du capital

# PROTECTION DU CAPITAL À L'ÉCHÉANCE : 100 % (PLUS OU MOINS)

### INTÉRÊT DU PRODUIT

- Une solution efficace pour générer du rendement à partir d'un sous-jacent, que ses performances soient positives ou négatives dans un marché haussier ou baissier, tout en profitant d'une protection du capital à l'échéance.

### VISION DU MARCHÉ

- Pas d'anticipation directionnel du marché.
- Hausse de la volatilité.

### CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

- À l'échéance, protection totale ou partielle du capital investi.
- Permet de participer à la performance tant haussière que baissière du sous-jacent.

### CONDITIONS DE MARCHÉ FAVORABLES

Le taux de participation au potentiel haussier sera plus élevé lorsque :

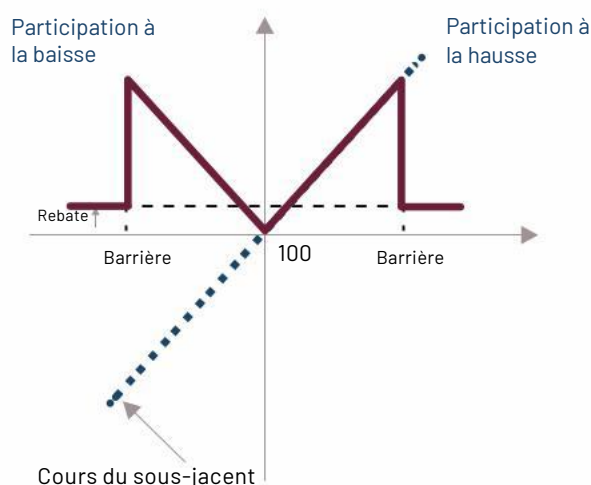
- Le sous-jacent est peu volatil.
- Le sous-jacent distribue un dividende élevé.
- Le taux d'intérêt de la devise du produit est élevé.
- Le coût de financement (funding) de l'émetteur du produit est élevé.

### VARIANTES

- **Sous-jacent** : action, indice, matière première, fonds, devise.
- **Maturité** : généralement de 1 à 3 ans.
- **La devise** du produit peut être différente de celle du sous-jacent (produit quanto).
- **Protection partielle** : un niveau de protection du capital investi inférieur à 100 % à maturité permet d'offrir un taux de participation supérieur.
- **Taux de participation** : le taux de participation peut être supérieur ou inférieur à 100 %, en fonction des conditions de marché.
- **Calcul de la moyenne** : la performance peut être calculé entre le niveau initial du sous-jacent et la moyenne des différents cours de clôture à certaines dates de constatation déterminées au lieu du niveau final (afin de limiter la volatilité et obtenir un taux de participation supérieur).
- **Cap** : un niveau maximal peut être appliqué pour accroître le taux de participation.
- **Caractéristiques exotiques** : « barrière désactivante », « prime de compensation (rebate) », « remboursement automatique par anticipation (autocall) », « option lookback » etc.

### GRAPHIQUE 2 : FORMULE DE REMBOURSEMENT (PAYOFF) DU PRODUIT À L'ÉCHÉANCE

Si à aucun moment la barrière n'a été franchie, le produit capte toute la performance absolue du sous-jacent (négative ou positive).



## PRODUIT TWIN WIN À 2 ANS



|                       |                   |               |   |
|-----------------------|-------------------|---------------|---|
| DEVISE                | USD               | SOUS-JACENT   | Indice S&P 500                                |
| ÉCHÉANCE              | 2 ans             | PARTICIPATION | 100% de la performance absolue du sous-jacent |
| PROTECTION DU CAPITAL | 100% à l'échéance |               |   |

|                                 |   |
|---------------------------------|---|
| OPTIONS À BARRIÈRE DÉSACTIVANTE | 115% et 75% du niveau initial, observé de manière continue, pendant toute la durée de vie du produit.   |
| REMBOURSEMENT À MATURITÉ        | À l'échéance, l'investisseur recevra :<br>1) 100% du principal + 100% x valeur absolue de la performance du sous-jacent à condition que les barrières n'aient jamais été atteintes<br>Autrement 2) 100% du principal. |



### AVANTAGES

- Capital protégé à 100 % à l'échéance.
- Le produit permet de profiter de 100 % de la performance absolue du sous-jacent à l'échéance jusqu'aux niveaux des barrières



### INCONVÉNIENTS

- Si, au moins une fois au cours de la vie du produit, le sous-jacent traite en dessous de 75 % ou au-dessus de 115 % de son niveau initial, l'investisseur ne recevra aucun rendement.

TABLEAU 4: SIMULATION DE RENDEMENT DU PRODUIT À MATURITÉ SI LES BARRIÈRES N'ONT JAMAIS ÉTÉ ATTEINTES

| Évolution du prix du sous-jacent | -25%   | -20%   | -10%  | -1%   | 0%    | 1%    | 10%   | 15%   |
|----------------------------------|--------|--------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Valeur de remboursement          | 125%   | 120%   | 110%  | 101%  | 100%  | 101%  | 110%  | 115%  |
| Rendement annuel (% par an)      | 12.50% | 10.00% | 5.00% | 0.50% | 0.00% | 0.50% | 5.00% | 7.50% |

TABLEAU 5 : SIMULATION DE RENDEMENT DU PRODUIT À MATURITÉ SI UNE BARRIÈRE A ÉTÉ ATTEINTE

| Évolution du prix du sous-jacent | -25%  | -20%  | -10%  | -1%   | 0%    | 1%    | 10%   | 15%   |
|----------------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Valeur de remboursement          | 100%  | 100%  | 100%  | 100%  | 100%  | 100%  | 100%  | 100%  |
| Rendement annuel (% par an)      | 0.00% | 0.00% | 0.00% | 0.00% | 0.00% | 0.00% | 0.00% | 0.00% |

Numéro de type de produit SSPA : 1100

### 03 • Produit up & out avec protection du capital

## PROTECTION DU CAPITAL À L'ÉCHÉANCE : 100 % (PLUS OU MOINS)

### INTÉRÊT DU PRODUIT

Un moyen simple et efficace de participer à la performance d'un actif sous-jacent jusqu'à un niveau de désactivation, tout en bénéficiant d'une protection du capital à l'échéance.

### VISION DU MARCHÉ

- Hausse du sous-jacent.
- Hausse de la volatilité.

### CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

- À l'échéance, protection totale du capital investi.
- Bénéficier de la performance positive du sous-jacent tant que le niveau de la barrière désactivante (knock-out) n'est pas atteint.

### CONDITIONS DE MARCHÉ FAVORABLES

Le taux de participation au potentiel haussier sera plus élevé lorsque :

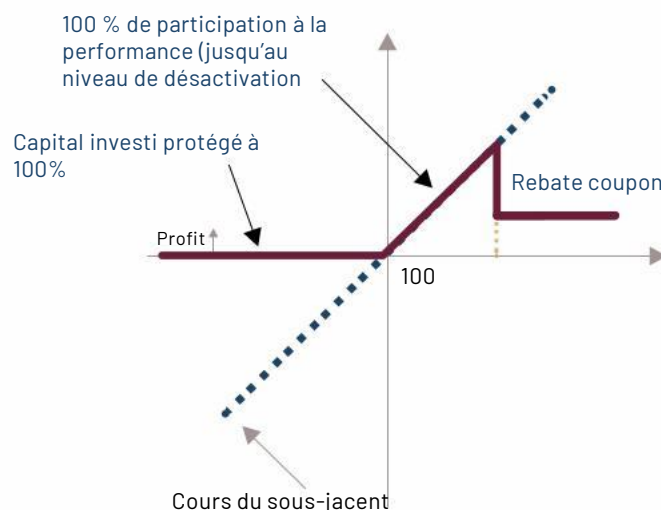
- Le taux de participation au potentiel haussier sera plus élevé lorsque :
- Le sous-jacent est peu volatil.
- Le sous-jacent distribue un dividende élevé.
- Le niveau de corrélation entre les différents composants d'un (éventuel) panier est faible.

- Le taux d'intérêt de la devise du produit est élevé.
- Le coût de financement (funding) de l'émetteur du produit est élevé.

### VARIANTES

- **Sous-jacent** : action, indice, matière première, fonds, devise ou panier composé de plusieurs sous-jacents.
- **Maturité** : généralement de 1 à 5 ans.
- **Devise du produit** peut être différente de celle du sous-jacent (produit quanto).
- **Protection partielle** : un niveau de protection du capital investi inférieur à 100 % à l'échéance permet d'offrir un rebate supérieur ou de relever le niveau de la barrière désactivante.
- **Taux de participation** : le taux de participation peut être supérieur ou inférieur à 100 %, en fonction des conditions de marché.
- **Calcul de la moyenne** : la performance peut être calculée entre le niveau initial du sous-jacent et la moyenne des différents cours de clôture à certaines dates de constatation déterminées au lieu du niveau final (afin de limiter la volatilité et obtenir un taux de participation supérieur).

GRAPHIQUE 3 : FORMULE DE REMBOURSEMENT (PAYOFF) DU PRODUIT À L'ÉCHÉANCE



## PRODUIT UP & OUT À 3 ANS



|                       |  |             |                      |
|-----------------------|--|-------------|----------------------|
| DEVISE                | USD<br>Le produit est immunisé contre le risque de change entre la devise du sous-jacent et l'USD. | SOUS-JACENT | Indice EURO STOXX 50 |
|                       |  |             | PARTICIPATION        |
| ÉCHÉANCE              | 3 ans  |             |                      |
| PROTECTION DU CAPITAL | 100% à l'échéance  |             |                      |

|                          |   |
|--------------------------|---|
| NIVEAU DE DÉSACTIVATION  | 140 % du cours de clôture à la date de négociation (constaté quotidiennement à la clôture du marché).   |
| COUPON « REBATE »        | 6% du principal à l'échéance  |
| REMBOURSEMENT À MATURITÉ | <p>À l'échéance, l'investisseur recevra :</p> <p>1) 100 % du principal + 100 % x [(cours_final_sous-jacent - cours_initial_sous-jacent)/cours_initial_sous-jacent], à condition que le sous-jacent n'ait jamais clôturé à un cours strictement supérieur au niveau de désactivation entre la date de négociation et la date de référence et que le cours final du sous-jacent soit supérieur ou égal à son niveau initial.</p> <p>Ou 2) 100 % du principal + 6,00 % (2,00 % par an) du principal si le sous-jacent a clôturé au moins une fois à un cours strictement supérieur au niveau de désactivation entre la date de négociation et la date de référence.</p> <p>Sinon 3) 100 % du principal</p> |

### + AVANTAGES

- Capital protégé à 100% à l'échéance.
- Permet de profiter de la performance positive du sous-jacent dans la limite de + 40%.

### - INCONVÉNIENTS

- Profit maximal plafonné à 13,33 % par an.
- Si le sous-jacent clôture au-dessus du niveau de la barrière désactivante, l'investisseur ne participera pas à la hausse du sous-jacent.

TABLEAU 6 : SIMULATION DES RENDEMENTS À L'ÉCHÉANCE (LORSQUE LE COURS DE CLÔTURE DU SOUS-JACENT N'A À AUCUN MOMENT FRANCHI LE NIVEAU DE LA BARRIÈRE DÉSACTIVANTE)

| Évolution du prix du sous-jacent | -60% | -40% | -20% | 0%   | 10%   | 15%   | 20%   | 40%    |
|----------------------------------|------|------|------|------|-------|-------|-------|--------|
| Valeur de remboursement          | 100% | 100% | 100% | 100% | 110%  | 115%  | 120%  | 140%   |
| Rendement annuel (% par an)      | -    | -    | -    | -    | 3.33% | 5.00% | 6.66% | 13.33% |

TABLEAU 7 : SIMULATION DE RENDEMENT À MATURITÉ (LORSQUE LE COURS DE CLÔTURE DU SOUS-JACENT A FRANCHI AU MOINS UNE FOIS LA BARRIÈRE DÉSACTIVANTE)

| Évolution du prix du sous-jacent | -60% | -40% | -20% | 0%   | 10%  | 20%  | 40%  | 60%  |
|----------------------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Valeur de remboursement          | 106% | 106% | 106% | 106% | 106% | 106% | 106% | 106% |
| Rendement annuel (% par an)      | 2%   | 2%   | 2%   | 2%   | 2%   | 2%   | 2%   | 2%   |

Numéro de type de produit SSPA : 1100

## INTÉRÊT DU PRODUIT

Générer une performance régulière et garantie jusqu'à son échéance, tout en protégeant le capital à maturité.

## VISION DU MARCHÉ

- Perspective d'évolution stable ou baissière des taux d'intérêt, à court et moyen termes.

## CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

- À l'échéance, protection du capital investi.
- Percevoir des coupons garantis pendant toute la durée de vie du produit.

## CONDITIONS DE MARCHÉ FAVORABLES

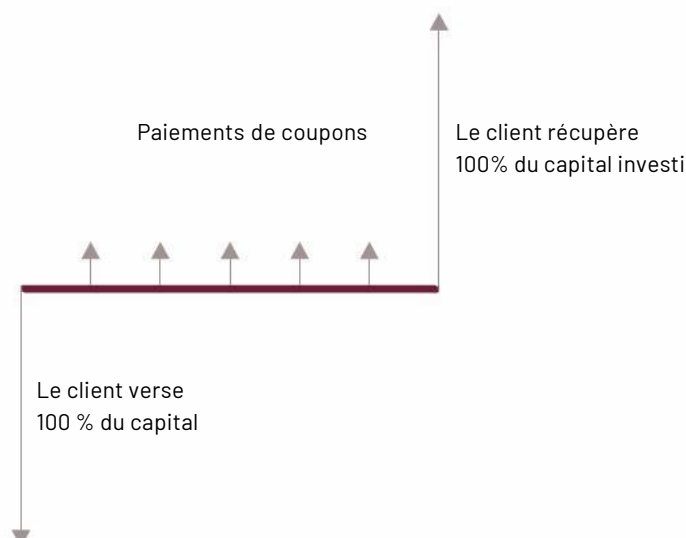
- Le niveau du coupon sera plus élevé lorsque :
- Le taux d'intérêt de la devise du produit est élevé.
- Les taux d'intérêt sont très volatils (dans le cas de produit callable et switchable par l'émetteur).
- Le coût de financement (funding) de l'émetteur du produit est élevé.
- Le taux d'intérêt de la devise du produit est élevé.

## VARIANTES

- **Maturité** : généralement de 1 à 10 ans.
- **Fréquence du coupon** : le coupon peut être payé chaque année, chaque semestre, chaque trimestre ou chaque mois.

- **Coupons à taux variable** : un taux variable peut être appliqué aux coupons (par exemple : USD SOFR capitalisé à 3 mois + spread).
- **Coupons minimum floor** : les coupons à taux variable peuvent être assortis d'un plancher afin de verser un montant d'intérêt minimum à l'investisseur.
- **Coupons maximum cap** : un plafond peut s'appliquer aux coupons à taux variable de manière à pouvoir améliorer d'autres caractéristiques de la structure.
- **Coupons à clause de renchérissement (step up)** : les niveaux de coupon peuvent être relevés à certaines dates périodiques de paiement.
- **Clause de remboursement par anticipation par l'émetteur callable** : l'émetteur peut rembourser le produit par anticipation à 100 % de sa valeur nominale à certaines dates prédéfinies.
- **Option de conversion (switch) à l'initiative de l'investisseur** : après un certain délai et régulièrement ensuite, l'investisseur peut exercer son option de conversion des coupons à taux fixe du produit en coupons à taux variable. Une fois activée, la conversion s'applique jusqu'à l'échéance.
- **Remboursable au gré du porteur puttable** : après un certain délai et régulièrement ensuite, le détenteur du produit peut demander le remboursement du produit par l'émetteur à 100 % du nominal.

GRAPHIQUE 4 : FLUX DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉS PAR LE PRODUIT



## OBLIGATION À TAUX VARIABLE AVEC UN COUPON MINIMUM À 3 ANS



|                       |       |
|-----------------------|-------|
| DEVISE                | USD   |
| ÉCHÉANCE              | 3 ans |
| PROTECTION DU CAPITAL | 100%  |

|                          |  |
|--------------------------|--|
| COUPON                   | USD SOFR capitalisé sur 3 mois, payable sur une base trimestrielle, 30/360, avec coupon minimum garanti. |
| TAUX DU COUPON MINIMUM   | 5.70 % p.a.  |
| REMBOURSEMENT À MATURITÉ | 100% du principal à maturité.  |



### AVANTAGES

- 100% capital protégé à l'échéance.
- Paiement d'un coupon minimum de 5,70 % par an.



### INCONVÉNIENTS

- Une hausse des taux d'intérêt en dollar à moyen terme peut faire baisser la valeur de marché du produit en dessous du pair (100 %) au cours de la vie du produit.

TABLEAU 8: SIMULATION DE RENDEMENT À MATURITÉ

| USD SOFR capitalisé | 0%    | 1.00% | 3.00% | 5.00% | 6.00% | 7.00% | 8.00% |
|---------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Coupon (p.a.)       | 5.70% | 5.70% | 5.70% | 5.70% | 6.00% | 7.00% | 8.00% |

## PROTECTION DU CAPITAL À L'ÉCHÉANCE : 100% (OU MOINS)

### INTÉRÊT DU PRODUIT

Sur la base d'anticipation d'évolution du sous-jacent, recevoir un coupon conditionnel supérieur au taux sans risque, tout en bénéficiant d'une protection de son capital.

### VISION DU MARCHÉ

- Anticipation directionnelle (haussière ou baissière) de l'évolution du sous-jacent.

### CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

- À l'échéance, protection totale ou partielle du capital investi.
- Paiement d'un coupon à maturité, à condition que le sous-jacent respecte une condition définie à l'avance.

### CONDITIONS DE MARCHÉ FAVORABLES

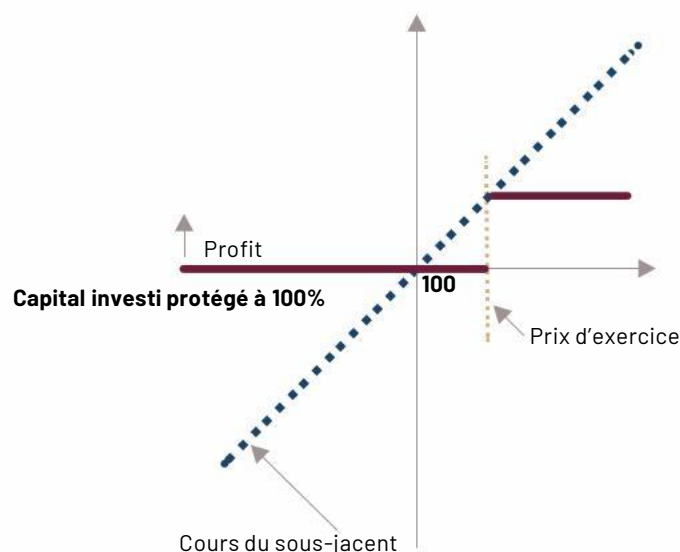
Le niveau du coupon sera plus élevé lorsque :

- Le sous-jacent est peu volatil.
- Le prix futur du sous-jacent (forward) est très éloigné des conditions pré déterminées.
- Le taux d'intérêt de la devise du produit est élevé.
- Le coût de financement (funding) de l'émetteur du produit est élevé.

### VARIANTES

- **Sous-jacent** : taux d'intérêt, action, indice, matière première, devise ou panier composé de plusieurs sous-jacents.
- **Maturité** : généralement de 6 mois à 5 ans.
- La devise du produit peut être différente de celle du sous-jacent (produit quanto).
- **Prix d'exercice** : une ou plusieurs dates de constatation, assorties de différents niveaux de prix d'exercice peuvent être définies.
- **Option binaire double de type range** : le coupon est payé à condition qu'à l'échéance le cours du sous-jacent se situe au-dessus d'un niveau plancher et en dessous d'un niveau plafond. Ceci permet d'améliorer le niveau du coupon
- **Scénario optionnel** : le coupon est payé à condition que le cours du sous-jacent ne touche à aucun moment le prix d'exercice de l'option.
- **Hybride** : plusieurs sous-jacents appartenant à différentes classes d'actifs (par ex. devises et actions).

GRAPHIQUE 5 : FORMULE DE REMBOURSEMENT (PAYOFF) DU PRODUIT À L'ÉCHÉANCE



## PRODUIT AVEC COUPON DIGITAL À 3 ANS



|                       |       |
|-----------------------|-------|
| DEVISE                | USD   |
| ÉCHÉANCE              | 3 ans |
| PROTECTION DU CAPITAL | 100%  |

|                          |   |
|--------------------------|---|
| COUPON                   | Le coupon est payable annuellement, sur une base 30/360.<br>1) 5,85 % par an<br>si le USD CMS à 2 ans clôture à ou au-dessus de 2,00 %.<br>Sinon 2) 0 % |
| REMBOURSEMENT À MATURITÉ | 100% du principal à maturité.   |



### AVANTAGES

- Capital protégé à 100 % à l'échéance.
- Avec ce produit, l'investisseur perçoit un coupon annuel fixe de 5,85 % par an si le USD CMS à 2 ans clôture à ou au-dessus de 2,00 %.



### INCONVÉNIENTS

- Si le USD CMS à 2 ans clôture en dessous de 2,00 %, aucun coupon n'est versé.

TABLEAU 9: SIMULATION DE RENDEMENT À MATURITÉ

| Niveau du USD CMS à 2 ans | 0% | 1.00% | 2.00% | 4.00% | 5.00% | 6.00% | 7.00% |
|---------------------------|----|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Coupon (p.a.)             | 0% | 0%    | 5.85% | 5.85% | 5.85% | 5.85% | 5.85% |



## EXEMPLES DE TYPES DE PRODUITS STRUCTURÉS CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES

### *Optimisation du rendement*

Les produits visant l'optimisation du rendement sont adaptés aux investisseurs dotés d'un appétit pour le risque modéré à élevé anticipant une évolution sans tendance précise du sous-jacent.

Ces produits offrent à l'investisseur des coupons (conditionnels ou garantis) tout au long du cycle de vie du produit.

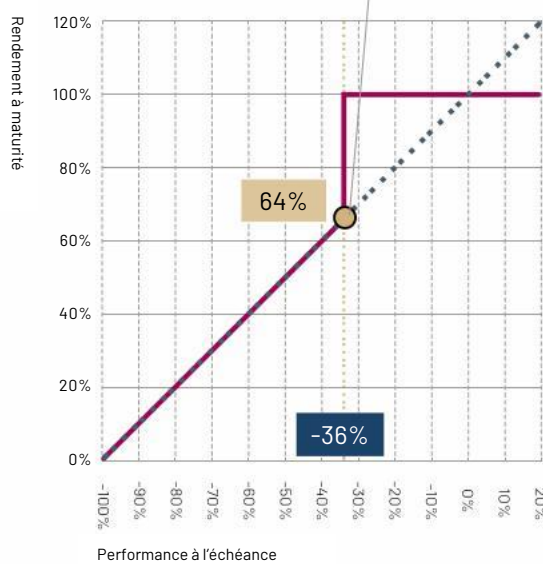
Ils exposent à un niveau de risque inférieur ou équivalent à un investissement direct dans le sous-jacent.

L'investisseur est exposé au risque de défaut de l'émetteur.

01 • Option de vente (*put*) : barrière ou prix d'exercice  
**OPTION PUT AVEC PRIX D'EXERCICE**  
**« EN DEHORS DE LA MONNAIE »**

|   |        |        |      |      |      |      |      |      |
|---|--------|--------|------|------|------|------|------|------|
| Évolution du prix du sous-jacent  | -50%   | -36%   | -35% | -20% | 0%   | +20% | +40% | +50% |
| Valeur de remboursement d'un down and in put avec un prix d'exercice à 100% et une barrière à 65% | 50%    | 64%    | 100% | 100% | 100% | 100% | 100% | 100% |
| Valeur de remboursement d'un put avec un prix d'exercice à 65%                                    | 76.92% | 98.46% | 100% | 100% | 100% | 100% | 100% | 100% |

GRAPHIQUE 6 : PRODUIT À BARRIÈRE (PUT DOWN AND IN)



GRAPHIQUE 7 : PRODUIT LOW STRIKE (PUT AVEC PRIX D'EXERCICE EN DEHORS DE LA MONNAIE)



- Pas de discontinuité à l'échéance (pas de « risque d'écart »).
- En cas de scénario de marché négatif à maturité, un produit reverse convertible low strike limiterait la perte en capital par rapport à une structure avec une barrière de même niveau.
- La valorisation d'un produit reverse convertible low strike est moins volatile sur le marché secondaire (ce qui confère une valeur de collatéral supérieure).

## 02 • Produit reverse convertible classique

# OPTION PUT AVEC PRIX D'EXERCICE « EN DEHORS DE LA MONNAIE »

### INTÉRÊT DU PRODUIT

- Recevoir un coupon supérieur au taux sans risque, à supposer que le prix du sous-jacent ne soit pas plus bas que le prix d'exercice à maturité.
- Accepter un risque en capital pour améliorer le potentiel de rendement.
- Le sous-jacent distribue un dividende élevé.
- Le taux d'intérêt dans la devise du produit est élevé.

### VISION DU MARCHÉ

- Faible hausse ou évolution sans tendance du sous-jacent.
- Le cours du sous-jacent vient de baisser et semble avoir atteint un point bas.
- Baisse de la volatilité.

### CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

- Coupon non-conditionné payé à l'échéance ou à dates régulières.
- À maturité, remboursement de 100 % du principal si le cours du sous-jacent à l'échéance est supérieur au prix d'exercice de l'option, ou bien livraison physique du sous-jacent (ou règlement en espèces) au prix d'exercice.

### VARIANTES

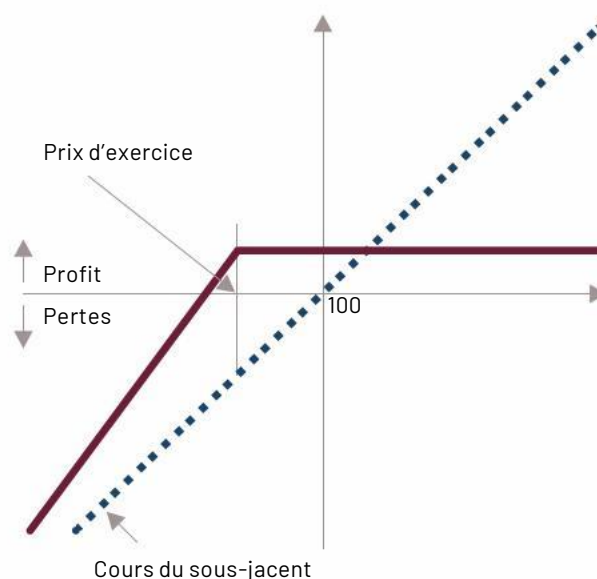
- **Sous-jacent** : action, indice, matière première, fonds, devise ou panier de plusieurs sous-jacents.
- **Maturité** : généralement de 1 mois à 3 ans.
- La devise du produit peut être différente de celle du sous-jacent (produit quanto).
- **Règlement** : en espèces ou livraison physique.
- **Option de vente worst-of** : le produit est lié au sous-jacent le moins performant.
- **Panier de reverse convertibles** : le produit est composé d'un panier de reverse convertibles, chacun étant associé à un actif différent ; le coupon versé correspond à la moyenne des coupons. À l'échéance, le remboursement peut être effectué pour partie en espèces, pour partie physiquement.

### CONDITIONS DE MARCHÉ FAVORABLES

Le coupon sera plus élevé et/ou le prix d'exercice inférieur lorsque :

- Le sous-jacent est très volatil.

GRAPHIQUE 8 : FORMULE DE REMBOURSEMENT (PAYOFF) DU PRODUIT À L'ÉCHÉANCE



## PRODUIT SUR TAUX D'INTÉRÊT À 1 AN



|                          |        |             |   |
|--------------------------|--------|-------------|---|
| DEVISE                   | USD    | Sous-jacent | Taux des Constant Maturity Swap-<br>Swap d'échéance constante) à 10 ans |
| ÉCHÉANCE                 | 1 an   |             |   |
| PROTECTION<br>DU CAPITAL | Aucune |             |   |

|                              |  |
|------------------------------|--|
| NIVEAU DU PRIX<br>D'EXERCICE | 60 % du niveau initial.  |
| COUPON                       | 6,25 % du principal à l'échéance.  |
| REMBOURSEMENT<br>À MATURITÉ  | À l'échéance, l'investisseur recevra :<br>1) 100 % du principal x [cours_final_sous-jacent/niveau_prix_d'exercice_sous-<br>jacent] si le cours final du sous-jacent est strictement inférieur au niveau<br>du prix d'exercice.<br>Sinon 2) 100 % du principal. |



### AVANTAGES

- Coupon garanti élevé.
- Prix d'exercice en-dehors de la monnaie (low strike) : si le sous-jacent clôture en dessous du niveau du prix d'exercice, la performance négative sera calculée à partir du prix d'exercice



### INCONVÉNIENTS

- Pas de protection du capital
- Aucune participation à la hausse du sous-jacent.

TABLEAU 10 : SIMULATION DE RENDEMENT À MATURITÉ

| Évolution du cours      | -50%   | -41%   | -40%  | -15%  | 0%    | 10%   | 20%   | 50%   |
|-------------------------|--------|--------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Valeur de remboursement | 83.33% | 98.33% | 100%  | 100%  | 100%  | 100%  | 100%  | 100%  |
| Coupon à l'échéance     | 6.25%  | 6.25%  | 6.25% | 6.25% | 6.25% | 6.25% | 6.25% | 6.25% |

## PRODUIT REVERSE CONVERTIBLE AUTOCALLABLE SUR PANIER WORST OF À 6 MOIS



|                       |        |             |  |
|-----------------------|--------|-------------|--|
| DEVISE                | CNY    | SOUS-JACENT | Sous-jacent le moins performant entre China Life Insurance Co. Ltd. et China Overseas Land & Investment Ltd. |
| ÉCHÉANCE              | 6 mois |             |  |
| PROTECTION DU CAPITAL | Aucun  |             |  |

|   |  |
|---|--|
| REMBOURSEMENT AUTOMATIQUE PAR ANTICIPATION (« AUTOCALL ») | Remboursable mensuellement si, à la date de constatation, le cours du sous-jacent le moins performant est supérieur ou égal à son niveau initial.  |
| NIVEAU DU PRIX D'EXERCICE                                 | <b>84 %</b> du niveau initial respectif de chaque sous-jacent.   |
| COUPON  | <b>0,6675 %</b> du principal, payable mensuellement à terme échu ( <b>8,01 % par an</b> ).   |
| REMBOURSEMENT À MATURITÉ                                  | À l'échéance, l'investisseur recevra :   |
|   | <p><b>1) 100 % du principal</b><br/>si le cours final du sous-jacent le moins performant est supérieur ou égal au niveau du prix d'exercice.</p> <p><b>Sinon 2) Livraison physique du sous-jacent le moins performant à son niveau de prix d'exercice</b><br/>si le sous-jacent le moins performant est valorisé à un niveau strictement inférieur au prix d'exercice.</p> |



### AVANTAGES

- Coupon inconditionnel élevé.
- Prix d'exercice low strike : si le sous-jacent clôture en dessous du niveau du prix d'exercice, la performance négative sera calculée à partir du prix d'exercice.



### INCONVÉNIENTS

- Pas de protection du capital.
- Aucune participation à la hausse du sous-jacent.
- Risque de réinvestissement en cas de rappel automatique anticipé.
- Le sous-jacent du produit est le moins performant des sous-jacents.

TABLEAU 11 : SIMULATION DE RENDEMENT À MATURITÉ SI LE PRODUIT N'A PAS ÉTÉ REMBOURSÉ AUTOMATIQUEMENT

| Variation du cours du SMP <sup>1</sup> | -30 %    | -17 %           | -16 %           | -5 %     | 0 %             | 10 %     | 20 %     | 50 %     |
|--|----------|-----------------|-----------------|----------|-----------------|----------|----------|----------|
| Valeur de remboursement                | 83,33 %  | <b>98,80 %</b>  | <b>100 %</b>    | 100 %    | <b>100 %</b>    | 100 %    | 100 %    | 100 %    |
| Coupon dernière période                | 0,6675 % | <b>0,6675 %</b> | <b>0,6675 %</b> | 0,6675 % | <b>0,6675 %</b> | 0,6675 % | 0,6675 % | 0,6675 % |

1) SMP : sous-jacent le moins performant

## PRODUIT REVERSE CONVERTIBLE AUTOCALLABLE AVEC BARRIÈRE DÉSACTIVANTE QUOTIDIENNE À 2 MOIS

|   |   |             |  |
|---|---|-------------|--|
| DEVISE  | HKD   | SOUS-JACENT | Le moins performant entre Ping An Insurance Group Co. of China Ltd. et China Telecom Corp Ltd. |
| ÉCHÉANCE  | 2 mois  |             |  |
| PROTECTION DU CAPITAL                                 | Aucune  |             |  |
| REMBOURSEMENT AUTOMATIQUE PAR ANTICIPATION (AUTOCALL) | Remboursable quotidiennement à partir du deuxième mois, si, à la date de constatation, le cours du sous-jacent le moins performant est supérieur à <b>98 %</b> de son cours initial.  |             |  |
| NIVEAU DU PRIX D'EXERCICE                             | <b>90 %</b> du niveau initial respectif de chaque sous-jacent.  |             |  |
| COUPON  | <p>Premier mois : <b>1,00 %</b> du principal (<b>12 % par an</b>).</p> <p>Mois suivants :</p> $\left[ \begin{array}{l} n \\ - \\ N \end{array} \times \begin{array}{l} 12 \% \\ \\ \text{par an} \end{array} \right]$ <p>Payable à la date la plus rapprochée entre la prochaine date de paiement de coupon et la date de remboursement anticipé (le cas échéant).</p> <p>Où <b>N</b> représente le nombre de jours ouvrables dans la période de coupon.</p> <p><b>n</b> représente le nombre de jours ouvrables qui, dans ces <b>N</b> jours, séparent la date de début respective de la date la plus rapprochée entre la date de fin de période suivante et la date de remboursement anticipé (le cas échéant).</p> |             |  |
| REMBOURSEMENT À MATURITÉ                              | <p>À l'échéance, l'investisseur recevra :</p> <p><b>1) 100 % du principal</b><br/>si le niveau final du sous-jacent le moins performant est supérieur ou égale au prix d'exercice.</p> <p><b>Sinon 2) Livraison physique du sous-jacent le moins performant au prix d'exercice</b><br/>si le niveau final du sous-jacent le moins performant est strictement inférieur au prix d'exercice.</p>  |             |  |



### AVANTAGES

- Coupon potentiellement élevé.
- Prix d'exercice low strike : si le sous-jacent le moins performant clôture sous le prix d'exercice de l'option, la performance négative sera calculée à partir de ce prix d'exercice.



### INCONVÉNIENTS

- Pas de protection du capital.
- Aucune participation à la performance du sous-jacent.
- Risque de réinvestissement en cas de rappel automatique anticipé.
- Le sous-jacent du produit est le moins performant des sous-jacents.

TABLEAU 12: SIMULATION DE RENDEMENT À MATURITÉ SI LE PRODUIT N'A PAS ÉTÉ REMBOURSÉ AUTOMATIQUÉMENT

| Variation du cours <sup>1)</sup> | -40 %   | -20 %   | -11 %          | -10 %        | -5 %  | 0 %          | 10 %  | 20 %  |
|----------------------------------|---------|---------|----------------|--------------|-------|--------------|-------|-------|
| Valeur à échéance                | 66,66 % | 88,88 % | <b>98,88 %</b> | <b>100 %</b> | 100 % | <b>100 %</b> | 100 % | 100 % |

1) sous-jacent le moins performant

Référence SSPA de la catégorie de produit : 1220

## 03 • Produit reverse convertible avec option activante ( knock-in ) OPTION DE VENTE PUT AVEC UN PRIX D'EXERCICE DANS LA MONNAIE ET UNE BARRIÈRE DOWN & IN

### INTÉRÊT DU PRODUIT

- Recevoir un coupon supérieur au taux sans risque, à supposer que le prix du sous-jacent ne soit pas plus bas que le prix d'exercice à maturité.
- Accepter un risque en capital pour améliorer le potentiel de rendement.

### VISION DU MARCHÉ

- Faible hausse ou évolution sans tendance du sous-jacent.
- Le cours du sous-jacent vient de baisser et semble avoir atteint un point bas.
- Il ne touchera pas la barrière prédéfinie au cours de la vie du produit.
- Volatilité en baisse.

### CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

- Coupon non-conditionné payé à l'échéance ou à dates régulières.
- À maturité, remboursement de 100 % du principal dans l'une ou l'autre des situations suivantes : la barrière activante n'est pas atteinte ou le cours du sous-jacent à l'échéance est supérieur au prix d'exercice de l'option ; sinon, livraison physique du sous-jacent (ou règlement en espèces) au prix d'exercice.

### CONDITIONS DE MARCHÉ

#### FAVORABLES

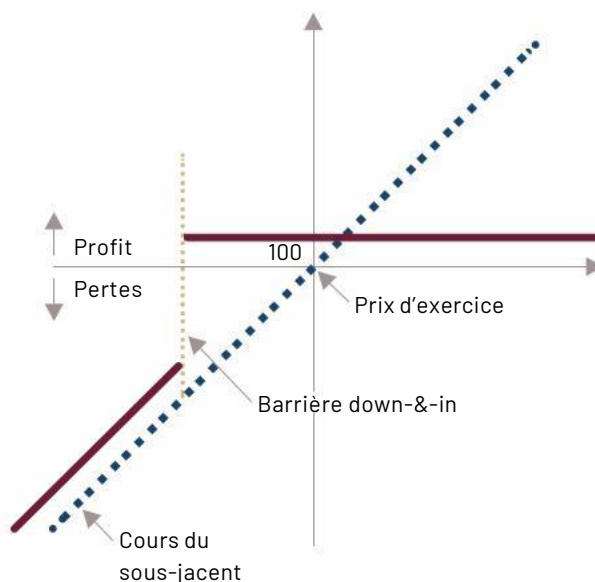
Le coupon sera plus élevé et/ou le prix d'exercice inférieur lorsque :

- Le sous-jacent est très volatil.
- Le sous-jacent distribue un dividende élevé.
- Le taux d'intérêt dans la devise du produit est élevé.

#### VARIANTES

- **Sous-jacent** : action, indice, matière première, fonds, devise ou panier composé de plusieurs sous-jacents.
- **Duration** : généralement de 3 mois à 3 ans.
- La devise du produit peut être différente de celle du sous-jacent (produit quanto).
- **Règlement** : en espèces ou livraison physique.
- **Option worst of** : le produit est lié au sous-jacent le moins performant.
- **Produit reverse convertible avec discount** : le produit ne paye pas de coupon à l'échéance, mais il est acheté à un prix discounté et remboursé au pair ou par livraison physique à maturité.
- **Barrière activante ( knock-in )** : le franchissement de la barrière activante peut être constaté à tout moment, à la clôture quotidienne ou à l'échéance du produit.

GRAPHIQUE 9 : FORMULE DE REMBOURSEMENT (PAYOFF) DU PRODUIT À L'ÉCHÉANCE



## PRODUIT INDEXÉ AUX MATIÈRES PREMIÈRES À 1 AN



|                       |        |             |   |
|-----------------------|--------|-------------|---|
| DEVISE                | USD    | SOUS-JACENT | Cours de l'or au fixing de l'après-midi |
| ÉCHÉANCE              | 1 an   |             |   |
| PROTECTION DU CAPITAL | Aucune |             |   |

|                          |   |
|--------------------------|---|
| NIVEAU DE LA BARRIÈRE    | 82 % du niveau de niveau initial, constaté à l'échéance.  |
| COUPON                   | 3,15 % du principal, payé à l'échéance.<br>À l'échéance, outre le coupon, l'investisseur recevra :  |
| REMBOURSEMENT À MATURITÉ | <p><b>1) 100 % du principal</b><br/>si le niveau final du sous-jacent est à ou au-dessus du niveau de la barrière.</p> <p><b>Sinon 2) 100 % du principal x [sous-jacent_final / sous-jacent_final_initial]</b> si le niveau final du sous-jacent est strictement en dessous de la barrière.</p> |



### AVANTAGES

- Coupon garanti payé à l'échéance.
- Niveau de la barrière observé uniquement à l'échéance



### INCONVÉNIENTS

- Pas de protection du capital.
- Aucune participation aux mouvements haussiers du sous-jacent.

TABLEAU 13: SIMULATION DE RENDEMENT À MATURITÉ

|                         |         |                |               |        |        |               |        |        |
|-------------------------|---------|----------------|---------------|--------|--------|---------------|--------|--------|
| Évolution du cours      | -39 %   | <b>-19 %</b>   | <b>-18 %</b>  | -17 %  | -10 %  | <b>0 %</b>    | 10 %   | 20 %   |
| Valeur de remboursement | 61,00 % | <b>81,00 %</b> | <b>100 %</b>  | 100 %  | 100 %  | <b>100 %</b>  | 100 %  | 100 %  |
| Coupon                  | 3,15 %  | <b>3,15 %</b>  | <b>3,15 %</b> | 3,15 % | 3,15 % | <b>3,15 %</b> | 3,15 % | 3,15 % |

## INTÉRÊT DU PRODUIT

- Recevoir un coupon supérieur au taux sans risque, à condition que le cours du sous-jacent ne termine pas en dessous du niveau de la barrière, à une date d'observation et à l'échéance.
- Il suffit que le sous-jacent traite à ou au-dessus du seuil de remboursement automatique (niveau d'Autocall) pour être remboursé par anticipation à un niveau de remboursement élevé.
- Accepter un risque en capital pour améliorer le potentiel de rendement.

## VISION DU MARCHÉ

- Perspective stable ou légèrement haussière sur le cours du sous-jacent.
- Le risque de baisse est limité et la probabilité que le prix du sous-jacent descende sous le seuil de la barrière activante est faible.

## CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

- Paiement d'un coupon conditionnel à intervalles réguliers et à l'échéance, à condition que le sous-jacent soit au-dessus de la barrière de coupon.
- À chaque date d'observation, remboursable automatiquement à 100 % du principal à condition que le sous-jacent cote au-dessus de la barrière de remboursement automatique par anticipation.
- À maturité, remboursement de 100 % du principal si le cours du sous-jacent est supérieur à la barrière ou au prix d'exercice de l'option ; dans le cas contraire, livraison physique du sous-jacent (ou règlement en espèces) au prix d'exercice.

## CONDITIONS DE MARCHÉ

### FAVORABLES

Le coupon sera plus élevé et/ou le prix d'exercice inférieur lorsque :

- Le sous-jacent est très volatil.
- Le sous-jacent distribue un dividende élevé.
- Le taux d'intérêt dans la devise du produit est élevé.

### VARIANTES

- **Sous-jacent** : action, indice, matière première, fonds, devise ou panier composé de plusieurs sous-jacents.
- **Maturité** : généralement de 6 mois à 5 ans.
- **La devise du produit** peut être différente de celle du sous-jacent (produit quanto).
- **Règlement** : en espèces ou livraison physique.
- **Option worst of** : le produit est lié au sous-jacent le moins performant.
- **La fréquence du remboursement automatique anticipé** peut être mensuelle, trimestrielle, semestrielle ou annuelle.
- **Coupon couru** : le montant du coupon est régularisé en fonction du nombre de jours où le sous-jacent clôture au-dessus d'un seuil.
- **Coupon « à effet mémoire »** : lorsqu'un paiement de coupon est manqué, si ensuite le sous-jacent termine à, ou au-dessus de, la barrière de coupon à une quelconque date de constatation, le coupon non perçu s'ajoute au montant dû au titre de la période de coupon suivante.
- **Mécanisme de lock-in** : le produit est protégé à hauteur de 100 % du capital investi dès lors que le sous-jacent termine à ou au-dessus d'un seuil de verrouillage (lock-in), constaté à certaines dates de constatation prédéterminées.

## PRODUIT AUTOCALLABLE INDEXÉ AUX MATIÈRES PREMIÈRES AVEC COUPON À EFFET MÉMOIRE À 1 AN



|                       |        |             |                                       |
|-----------------------|--------|-------------|---------------------------------------|
| DEVISE                | USD    | SOUS-JACENT | Cours du pétrole brut WTI Light Sweet |
| ÉCHÉANCE              | 1 an   |             |                                       |
| PROTECTION DU CAPITAL | Aucune |             |                                       |

|   |   |
|---|---|
| REMBOURSEMENT AUTOMATIQUE PAR ANTICIPATION (AUTOCALL) | Remboursable chaque trimestre si, à la date de constatation, le cours du sous-jacent est supérieur ou égal à <b>95 %</b> de son niveau initial.   |
| NIVEAU DE LA BARRIÈRE                                 | <b>65 %</b> du niveau initial, constaté à l'échéance.   |
| NIVEAU DE LA BARRIÈRE DE COUPON                       | <b>75 %</b> du niveau initial.  |
| COUPON  | <b>1,50 %</b> payable trimestriellement à terme échu ( <b>6,00 % par an</b> ), si le sous-jacent est à ou au-dessus du niveau de la barrière de coupon ; aucun coupon versé au titre du trimestre concerné dans le cas contraire.   |
| EFFET MÉMOIRE   | Tout coupon manqué sera ajouté au montant payable au titre de la prochaine date de coupon, à condition que le sous-jacent termine au seuil, ou au-dessus du seuil, de la barrière de coupon à l'une des dates de constatation suivantes.  |
| REMBOURSEMENT À MATURITÉ                              | À l'échéance, l'investisseur recevra :<br><b>1) 100 % du principal</b> si le niveau final du sous-jacent est à ou au-dessus du niveau de la barrière.<br><b>Sinon 2) 100 % du principal x [cours_final_sous-jacent/cours_initial_sous-jacent]</b> si le niveau final du sous-jacent est strictement inférieur au niveau de la barrière. |



### AVANTAGES

- Coupons potentiellement élevés avec un mécanisme d'effet mémoire.
- La durée du produit peut être sensiblement réduite, potentiellement jusqu'à 3 mois (mécanisme de remboursement automatique par anticipation).
- Niveau de la barrière observé uniquement à l'échéance.



### INCONVÉNIENTS

- Pas de protection du capital.
- Aucune participation aux mouvements haussiers du sous-jacent.
- Risque de réinvestissement en cas de rappel automatique anticipé.

TABLEAU 14: SIMULATION DE RENDEMENT À MATURITÉ SI LE PRODUIT N'A PAS ÉTÉ REMBOURSÉ AUTOMATIQUEMENT

|                               |       |             |              |       |               |        |               |        |
|-------------------------------|-------|-------------|--------------|-------|---------------|--------|---------------|--------|
| Évolution du cours            | -55 % | -36 %       | -35 %        | -30 % | -25 %         | -12 %  | 0 %           | 10 %   |
| Valeur de                     | 45 %  | <b>64 %</b> | <b>100 %</b> | 100 % | <b>100 %</b>  | 100 %  | <b>100 %</b>  | 100 %  |
| Coupon (où n=0) <sup>1)</sup> | -     | -           | -            | -     | <b>1,50 %</b> | 1,50 % | <b>1,50 %</b> | 1,50 % |

1) n correspond au nombre de coupon(s) non payé(s)

Référence SSPA de la catégorie de produit : 1230



## PRODUIT REVERSE CONVERTIBLE AUTOCALLABLE AVEC COUPON À EFFET MÉMOIRE À 3 ANS

|   |   |             |  |
|---|---|-------------|--|
| DEVISE  | USD   | SOUS-JACENT | Sous-jacent le moins performant entre Apple Inc., Alphabet Inc. et Facebook Inc. |
| ÉCHÉANCE  | 3 ans   |             |  |
| PROTECTION DU CAPITAL                                     | Aucune  |             |  |
| REMBOURSEMENT AUTOMATIQUE PAR ANTICIPATION (« AUTOCALL ») | Remboursable automatiquement chaque semestre si, à la date de constatation, le cours du sous-jacent le moins performant est supérieur ou égal à <b>90 %</b> de son niveau initial.  |             |  |
| NIVEAU DU PRIX D'EXERCICE                                 | <b>50 %</b> du niveau initial respectif de chaque sous-jacent.  |             |  |
| NIVEAU DE LA BARRIÈRE DE COUPON                           | <b>50 %</b> du niveau initial respectif de chaque sous-jacent.  |             |  |
| COUPON  | <b>3,85 %</b> payable chaque semestre à terme échu ( <b>7,70 % par an</b> ), si le sous-jacent le moins performant est à ou au-dessus du niveau de la barrière de coupon ; aucun coupon versé pour le semestre concerné dans le cas contraire.  |             |  |
| EFFET MÉMOIRE   | Tout coupon manqué sera ajouté au montant payable au titre de la prochaine date de coupon, à condition que le sous-jacent le moins performant termine à ou au-dessus du seuil de la barrière de coupon à l'une des dates de constatation suivantes.   |             |  |
| REMBOURSEMENT À MATURITÉ                                  | <p>À l'échéance, l'investisseur recevra :</p> <p><b>1) 100 % du principal</b><br/>si le niveau final du sous-jacent le moins performant est à ou au-dessus du prix d'exercice.</p> <p><b>Sinon 2) Livraison physique du sous-jacent le moins performant au prix d'exercice</b><br/>si le cours final du sous-jacent le moins performant est strictement inférieur au prix d'exercice.</p> |             |  |



### AVANTAGES

- Coupons potentiellement élevés avec un mécanisme d'effet mémoire.
- Prix d'exercice « en dehors de la monnaie » (low strike) : si le sous-jacent le moins performant clôture sous le prix d'exercice du produit, la performance négative sera calculée à partir de ce prix d'exercice.
- La durée du produit peut être sensiblement réduite, potentiellement jusqu'à 6 mois (mécanisme de remboursement automatique par anticipation).



### INCONVÉNIENTS

- Pas de protection du capital.
- Aucune participation à la hausse du sous-jacent.
- Le sous-jacent du produit est le moins performant des sous-jacents.
- Risque de réinvestissement en cas de rappel automatique anticipé.

TABLEAU 15: SIMULATION DE RENDEMENT À MATURITÉ SI LE PRODUIT N'A PAS ÉTÉ REMBOURSÉ AUTOMATIQUÉMENT

|                                 |       |       |        |        |        |        |        |        |
|---------------------------------|-------|-------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Variation du cours <sup>1</sup> | -70 % | -51 % | -50 %  | -47 %  | -40 %  | -20 %  | 0 %    | 10 %   |
| Valeur de remboursement         | 60 %  | 98 %  | 100 %  | 100 %  | 100 %  | 100 %  | 100 %  | 100 %  |
| Coupon (où n=0) <sup>2</sup>    | -     | -     | 3,85 % | 3,85 % | 3,85 % | 3,85 % | 3,85 % | 3,85 % |

1) Sous-jacent le moins performant

2) n correspond au nombre de coupon(s) non payé(s)

Référence SSPA de la catégorie de produit : 1230

## PRODUIT AUTOCALLABLE AVEC COUPON ACCRUAL À 3 ANS

|        |  |                       |  |
|--------|--|-----------------------|--|
| DEVISE | USD<br>Le produit est immunisé contre le risque de change entre la devise du sous-jacent et l'USD. | PROTECTION DU CAPITAL | Aucune   |
|        | ÉCHÉANCE   | 3 ans                 | Sous-jacent le moins performant entre les deux indices : EURO STOXX 50 et EURO STOXX Banks |

|   |  |
|---|--|
| REMBOURSEMENT AUTOMATIQUE PAR ANTICIPATION (AUTOCALL) | Remboursable automatiquement à fréquence trimestrielle si, à la date de constatation, le cours du sous-jacent le moins performant est supérieur ou égal à son niveau initial.  |
| NIVEAU DE LA BARRIÈRE                                 | 80 % du niveau initial respectif de chaque sous-jacent, constaté à l'échéance.   |
| NIVEAU DE LA BARRIÈRE DE COUPON                       | 80 % du niveau initial respectif de chaque sous-jacent.  |
| COUPON  | $\left[ \frac{n}{N} \times 13.20 \% \text{ par an} \right]$ <p>, payable chaque trimestre à terme échu.</p> <p>Où N représente le nombre total de jours ouvrables inclus dans la période de coupon.</p> <p>n représente le nombre de jours ouvrables, dans ces N jours, où le cours de clôture du sous-jacent le moins performant est supérieur ou égal à 80 % de son niveau initial.</p>  |
| REMBOURSEMENT À MATURITÉ                              | <p>À l'échéance, l'investisseur recevra :</p> <p><b>1) 100 % du principal</b><br/>si le niveau final du sous-jacent le moins performant est à ou au-dessus du niveau de la barrière.</p> <p><b>Sinon 2) 100 % du principal x [cours_final_sous-jacent le moins performant / cours_initial_sous-jacent le moins performant]</b><br/>si le niveau final du sous-jacent le moins performant est strictement inférieur au niveau de la barrière.</p> |

### + AVANTAGES

- Coupons potentiellement élevés avec un mécanisme d'effet mémoire.
- Prix d'exercice « en dehors de la monnaie » (low strike) : si le sous-jacent le moins performant clôture sous le prix d'exercice du produit, la performance négative sera calculée à partir de ce prix d'exercice.
- La durée du produit peut être sensiblement réduite, potentiellement jusqu'à 6 mois (mécanisme de remboursement automatique par anticipation).

### - INCONVÉNIENTS

- Pas de protection du capital.
- Aucune participation à la hausse du sous-jacent.
- Le sous-jacent du produit est le moins performant des sous-jacents.
- Risque de réinvestissement en cas de rappel automatique anticipé.

TABLEAU 16 : SIMULATION DE RENDEMENT SI LE PRODUIT N'A PAS ÉTÉ REMBOURSÉ AUTOMATIQUE ET SI L'INDICE LE MOINS PERFORMANT A TERMINÉ STRICTEMENT SOUS LE NIVEAU DE LA BARRIÈRE DE COUPON POUR LA MOITIÉ DES OBSERVATIONS

|                         |        |        |        |        |        |        |        |        |
|-------------------------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Variation du cours 1    | -50 %  | -21 %  | -20 %  | -10 %  | 0 %    | 10 %   | 20 %   | 30 %   |
| Valeur de remboursement | 50 %   | 79 %   | 100 %  | 100 %  | 100 %  | 100 %  | 100 %  | 100 %  |
| Coupon                  | 1,65 % | 1,65 % | 1,65 % | 1,65 % | 1,65 % | 1,65 % | 1,65 % | 1,65 % |

1) Sous-jacent le moins performant

Référence SSPA de la catégorie de produit : 1220

## 05 • Certificat remboursable automatiquement par anticipation autocallable AVEC COUPON CUMULABLE

### INTÉRÊT DU PRODUIT

- Remboursable automatiquement par anticipation à un niveau de remboursement élevé, même si le sous-jacent n'enregistre pas de fortes variations.
- Accepter un risque en capital pour améliorer le potentiel de rendement.

### VISION DU MARCHÉ

- Faible hausse ou évolution sans tendance du sous-jacent. Le cours du sous-jacent vient de baisser et semble avoir atteint un point bas. Il ne touchera pas la barrière prédéfinie au cours de la vie du produit.
- Baisse de la volatilité.

### CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

- Remboursé automatiquement par anticipation par l'émetteur si le cours du sous-jacent dépasse un niveau prédéfini à certaines dates de remboursement anticipé déterminées.
- Niveaux de remboursement croissants à chaque date de remboursement par anticipation (100 % du nominal + cumul des intérêts).
- À maturité, remboursement de 100 % du principal dans l'une ou l'autre des situations suivantes : la barrière activante n'est pas été atteinte ou le cours du sous-jacent à l'échéance est supérieur au prix d'exercice de l'option; sinon, livraison physique du sous-jacent (ou règlement en espèces) au prix d'exercice.

### CONDITIONS DE MARCHÉ FAVORABLES

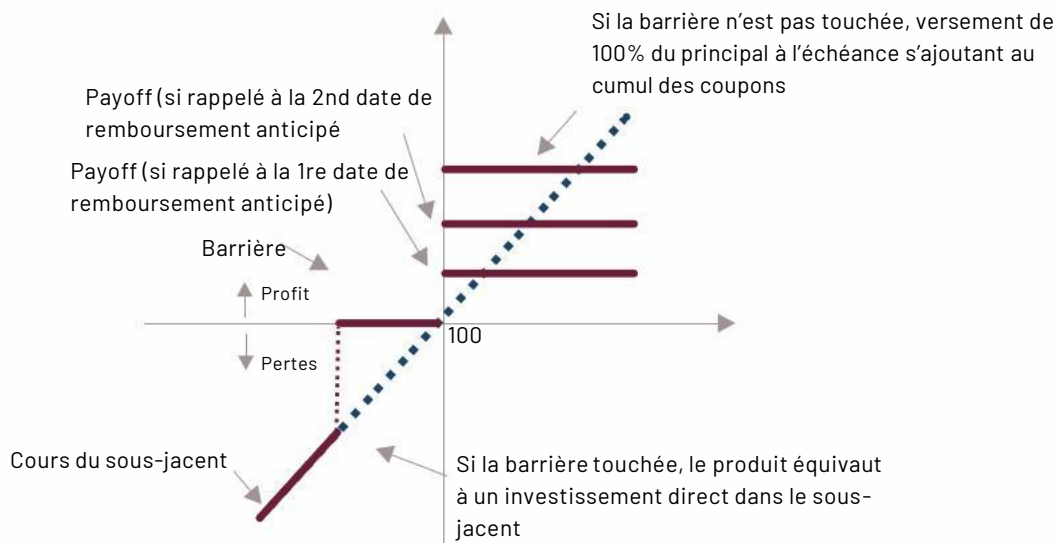
Les niveaux de remboursement seront plus élevés et/ou le prix d'exercice inférieur lorsque :

- Le sous-jacent est très volatil.
- Le sous-jacent distribue un dividende élevé.
- Le taux d'intérêt dans la devise du produit est élevé.

### VARIANTES

- **Sous-jacent** : action, indice, matière première, fonds, devise ou panier composé de plusieurs sous-jacents.
- **Maturité** : généralement de 1 à 5 ans.
- **Devise** du produit peut être différente de celle du sous-jacent (produit quanto).
- **Règlement** : en espèces ou livraison physique.
- **Option worst of** : le produit est lié au sous-jacent le moins performant.
- **Mécanisme d'airbag** : à l'échéance, remboursement de 100 % du nominal + cumul des intérêts si la barrière activante n'est pas atteinte ou si le cours du sous-jacent à maturité dépasse le prix d'exercice du produit.
- **Participation** : le rendement potentiel est le maximum entre le cumul des intérêts et la performance du sous-jacent.

GRAPHIQUE 10 : FORMULE DE REMBOURSEMENT (PAYOFF) DU PRODUIT À L'ÉCHÉANCE



## PRODUIT AUTOCALLABLE À 3 ANS

|          |       |                       |                        |
|----------|-------|-----------------------|------------------------|
| DEVISE   | EUR   | PROTECTION DU CAPITAL | Aucune                 |
| ÉCHÉANCE | 3 ans | SOUS-JACENT           | EURO STOXX Banks Index |

|  |  |                   |                   |                   |                   |
|--|--|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| NIVEAU DU PRIX D'EXERCICE  | 70 % du niveau initial.  |                   |                   |                   |                   |
| DATES DE REMBOURSEMENT ANTICIPÉ                                      | Fin du semestre 1  | Fin du semestre 2 | Fin du semestre 3 | Fin du semestre 4 | Fin du semestre 5 |
| NIVEAUX DE REMBOURSEMENT AUTOMATIQUE PAR ANTICIPATION                | 95 %   | 90 %              | 85 %              | 80 %              | 75 %              |
| CONDITIONS APPLICABLES AU REMBOURSEMENT AUTOMATIQUE PAR ANTICIPATION | 105 %  | 110 %             | 115 %             | 120 %             | 125 %             |
| REMBOURSEMENT À MATURITÉ   | <p>À l'échéance, l'investisseur recevra :</p> <p><b>1) 130 % du principal</b><br/>si le cours final du sous-jacent est à ou au-dessus du prix d'exercice.</p> <p><b>Sinon 2) 100 % du principal x [cours_final-sous-jacent/niveau du prix d'exercice]</b><br/>si le cours final du sous-jacent est strictement inférieur au niveau du prix d'exercice.</p> |                   |                   |                   |                   |



### AVANTAGES

- Coupon potentiellement élevé en cas d'autocall
- Prix d'exercice en dehors de la monnaie (low strike) : si le sous-jacent le moins performant clôture sous le prix d'exercice de l'option, la performance négative sera calculée à partir de ce prix d'exercice.
- La duration du produit peut être sensiblement réduite, potentiellement jusqu'à 6 mois (mécanisme de remboursement automatique par anticipation).



### INCONVÉNIENTS

- Pas de protection du capital.
- Aucune participation aux mouvements haussiers du sous-jacent.
- Risque de réinvestissement en cas de rappel automatique anticipé.

TABLEAU 17 : SIMULATION DE RENDEMENT À MATURITÉ SI LE PRODUIT N'A PAS ÉTÉ REMBOURSÉ AUTOMATIQUÉMENT

|                         |         |         |       |       |       |       |       |       |
|-------------------------|---------|---------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Évolution du cours      | -50 %   | -31 %   | -30 % | -10 % | 0 %   | 10 %  | 30 %  | 50 %  |
| Valeur de remboursement | 71,43 % | 98,57 % | 130 % | 130 % | 130 % | 130 % | 130 % | 130 % |

## INTÉRÊT DU PRODUIT

- Recevoir un coupon supérieur au taux sans risque, à condition qu'aucun événement de crédit ne se produise au cours de la durée de vie du produit.
- Accepter un risque en capital pour améliorer le potentiel de rendement.

## VISION DU MARCHÉ

- Aucun événement de crédit n'affectera aucune des entités de référence pendant la période d'investissement.
- Anticipation d'un resserrement des spreads de CDS.

## CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

- Recevoir un coupon à des dates régulières et prédéfinies à condition qu'aucun événement de crédit ne survienne (faillite, défaut de paiement, échéance du terme d'une obligation, répudiation/ moratoire, restructuration, intervention publique).
- Remboursement de 100 % du principal à l'échéance si aucun événement de crédit ne se produit, sinon versement d'un montant de liquidités en fonction du prix de recouvrement de l'entité de référence (nominal multiplié par la valeur résiduelle).

## CONDITIONS DE MARCHÉ FAVORABLES

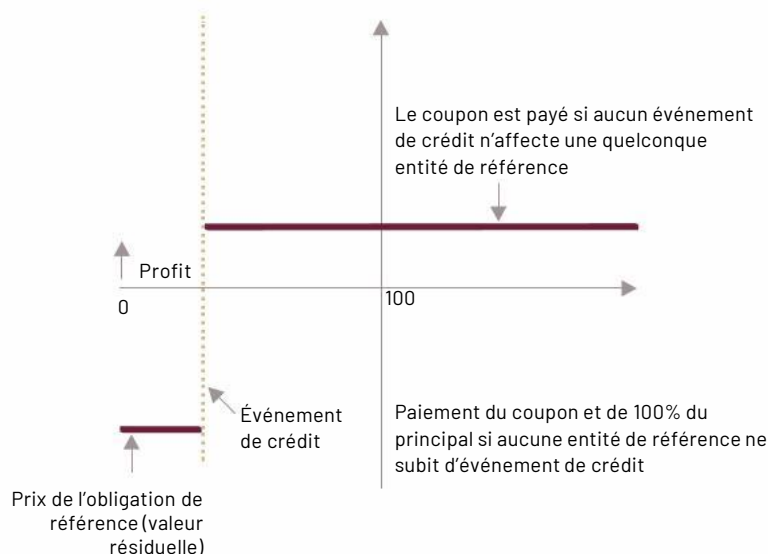
- Le coupon sera plus élevé :

- Le spread de crédit de ou des entité(s) de référence est large ;
- Le niveau de corrélation entre les différentes entités de référence (le cas échéant) est faible ;
- Le taux d'intérêt dans la devise du produit est élevé.

## VARIANTES

- **Participation** : le rendement potentiel est le maximum entre le cumul des intérêts et la performance du sous-jacent.
- **Sous-jacent** : obligation de référence d'une entité unique (entreprises, états souverains) ou panier/portefeuille composé de plusieurs entités.
- **Maturité** : généralement de 1 à 5 ans.
- **La devise** du produit peut être différente de celle du pays où sont établies les entités de référence sous-jacentes (produit quanto).
- **Paiement du coupon** : si un événement de crédit survient, l'émetteur peut verser le coupon couru (recommandé), ou ne payer aucun coupon au titre de la période de constatation concernée.
- **First-to-default / Second-to-default** : le coupon cesse de courir et le produit est remboursé par anticipation dès lors qu'une/deux entité(s) de référence fait/ont défaut.
- **Découpage en tranches de crédit** : ce mécanisme protège d'un nombre limité d'événements de crédit.
- **Protection du capital** : le dispositif peut être structuré comme un produit classique à capital protégé dans lequel seul(s) le ou les coupon(s) sont soumis aux événements de crédit.

GRAPHIQUE 11 : FORMULE DE REMBOURSEMENT (PAYOFF) DU PRODUIT À L'ÉCHÉANCE



## CREDIT LINKED NOTE SUR UNE ENTITÉ DE RÉFÉRENCE UNIQUE À 5 ANS



|                       |   |                                |   |
|-----------------------|---|--------------------------------|---|
| DEVISE                | USD - Le produit est immunisé contre le risque de change entre la devise du sous-jacent et le USD | ENTITÉ DE RÉFÉRENCE            | Volkswagen AG                                 |
| ÉCHÉANCE              | 5 ans   | ÉVÈNEMENTS DE CRÉDIT ÉLIGIBLES | Faillite, défaut de paiement, restructuration |
| PROTECTION DU CAPITAL | Aucune  |                                |   |

|                   |   |
|-------------------|---|
| COUPON            | Par <b>5,90% par an</b> , payable à fréquence trimestrielle, sur une base 30/360 en cas d'évènement de crédit ni le coupon couru ni aucun autre coupon suivant ne seront payés.   |
| REMBOURSEMENT     | <p><b>1)</b> Si aucun évènement de crédit ne se produit durant tout le cycle de vie du produit : <b>100 % du principal</b> à maturité.</p> <p><b>Sinon 2)</b> Si un évènement de crédit se produit durant le cycle de vie du produit : le <b>CLN prend fin</b> (remboursement anticipé).</p> <p>L'émetteur remboursera le titre sous la forme d'un montant en espèces qui dépendra de la <b>valeur résiduelle</b> de l'entité de référence (perte pour l'investisseur), conformément aux conditions spécifiées dans la documentation de l'émetteur.</p> |
| VALEUR RÉSIDUELLE | Dans la plupart des cas, la valeur résiduelle correspond au prix d'enchères final déterminé par le comité ISDA.   |
| ISDA              | L'ISDA (International Swaps & Derivatives Association - Association internationale des produits dérivés) prend des décisions liant les parties concernant l'occurrence ou la non-occurrence d'un évènement de crédit. Les valeurs résiduelles sont définies par l'intermédiaire d'un processus d'enchères organisé par l'ISDA (processus standardisé).  |



### AVANTAGES

- Un coupon attractif en dollars, si aucun évènement de crédit ne survient avant l'échéance.
- Un produit sur mesure : le CLN peut être structuré pour répondre aux exigences de l'investisseur en matière de risque, de devise, de flux de liquidité et d'échéance.



### INCONVÉNIENTS

- Pas de protection du capital.
- Plus volatil que les obligations émises par l'entité de référence, il peut afficher un spread acheteur - vendeur plus large qu'une obligation au comptant comparable ; le CLN doit être considéré comme un investissement à conserver jusqu'à maturité.



## CREDIT LINKED NOTE AVEC REMBOURSEMENT LINÉAIRE À 5 ANS

|                                 |   |                                       |   |
|---------------------------------|---|---------------------------------------|---|
| <b>DEVISE</b>                   | GBP<br>Le produit est immunisé contre le risque de change entre la devise du sous-jacent et le GBP.   | <b>SOUS-JACENT</b>                    | Indice Itraxx Crossover S33<br>Panier équilibré de CDS composé de 75 sociétés européennes sur le segment du <i>high yield</i> |
| <b>ÉCHÉANCE</b>                 | 5 ans   | <b>ÉVÈNEMENTS DE CRÉDIT ÉLIGIBLES</b> | Faillite, défaut de paiement, restructuration   |
| <b>PROTECTION DU CAPITAL</b>    | Aucune  |                                       |   |
| <b>COUPON</b>                   | 7,50 % par an x encours nominaux, payable sur une base trimestrielle.   |                                       |   |
| <b>ENCOURS NOMINAUX</b>         | 100 % - 1,33 % x n fois principal<br>Où n représente le nombre d'événements de crédit ayant affecté le sous-jacent depuis la date de négociation.   |                                       |   |
| <b>VALEUR RÉSIDUELLE</b>        | Si un événement de crédit se produit, la valeur résiduelle de l'entité de référence est fixée à 0. Ainsi, la perte en capital s'élève à 1,33 % par entité de référence affectée par un événement de crédit.                                 |                                       |   |
| <b>REMBOURSEMENT À MATURITÉ</b> | Encours nominaux à l'échéance.  |                                       |   |
| <b>ISDA</b>                     | L'ISDA (International Swaps & Derivatives Association - Association internationale des produits dérivés) prend des décisions liant les parties concernant l'occurrence ou la non-occurrence d'un événement de crédit (processus normalisé). |                                       |   |



### AVANTAGES

- Exposition à un panier diversifié de sociétés européennes de qualité inférieure à investment grade.
- Le nominal investi et le coupon sont réduits de 1,33 % seulement pour chaque occurrence d'événement de crédit.



### INCONVÉNIENTS

- Pas de protection du capital.
- Plus volatil que les obligations émises directement par l'entité de référence, il peut afficher un spread acheteur - vendeur plus large qu'une obligation au comptant comparable ; le CLN doit être considéré comme un investissement à conserver jusqu'à maturité

TABLEAU 18 : SIMULATION DU REMBOURSEMENT À MATURITÉ

|  |       |         |         |         |   |        |     |
|--|-------|---------|---------|---------|---|--------|-----|
| Nombre d'entité de référence affectées de crédit (n) | 0     | 1       | 2       | 3       | - | 74     | 75  |
| Remboursement à maturité                             | 100 % | 98,67 % | 97,33 % | 96,00 % | - | 1,33 % | 0 % |

## CREDIT LINKED NOTE AVEC MECANISME DE TRANCHES À 5 ANS



|                              |   |                                       |   |
|------------------------------|---|---------------------------------------|---|
| <b>DEVISE</b>                | GBP<br>Le produit est immunisé contre le risque de change entre la devise du sous-jacent et le GBP. | <b>SOUS-JACENT</b>                    | Indice Itraxx Crossover S33<br>Panier équilibré de CDS composé de 75 sociétés européennes sur le segment du <i>high yield</i> |
| <b>ÉCHÉANCE</b>              | 5 ans   | <b>ÉVÈNEMENTS DE CRÉDIT ÉLIGIBLES</b> | Faillite, défaut de paiement, restructuration   |
| <b>PROTECTION DU CAPITAL</b> | Aucune  |                                       |   |

|  |   |
|--|---|
| <b>COUPON</b>                          | 5,00 % par an x encours nominaux, payable annuellement.   |
| <b>MÉCANISME DE TRANCHES DE CRÉDIT</b> | Le montant nominal est couvert contre les 3 premiers événements de crédit.  |
| <b>ENCOURS NOMINAUX</b>                | <p>À chaque événement de crédit notifié durant la période de référence et pour toutes les entités de référence incluses dans l'indice Markit Itraxx Europe Main Series 33, le montant nominal sera ajusté de la manière suivante :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Si la pondération cumulée des entités de référence affectées par le ou les événement(s) de crédit notifié(s) ne franchit pas la barre des 2,40 % du total de l'indice, le montant nominal n'est pas ajusté et reste égal à 100 % du principal à la date de négociation.</li> <li>2) Si la pondération cumulée des entités de référence affectées par les événements de crédit notifiés est strictement supérieure à 2,40 %, mais strictement inférieure à 6,40 % du total de l'indice, le montant nominal est réduit de 100 % du principal multiplié par 25 fois le poids de toute entité de référence supplémentaire affectée par un événement de crédit.</li> <li>3) Dès lors que la pondération cumulée des entités de référence de l'indice affectées par les événements de crédit notifiés touche le seuil de 6,40 % du total de l'indice, le montant nominal remboursé devient nul.</li> </ol> |
| <b>VALEUR RÉSIDUELLE</b>               | Si un événement de crédit se produit, la valeur résiduelle de l'entité de référence est fixée à 0.  |
| <b>REMBOURSEMENT À MATURITÉ</b>        | Encours nominaux à l'échéance   |



## AVANTAGES

- Exposition à un panier diversifié de 125 sociétés européennes de qualité investment grade.
- Le principal reste inchangé jusqu'à 3 événements de crédit.



## INCONVÉNIENTS

- Perte partielle ou totale du capital à partir d'un seuil compris entre le 4e et le 8e événement de crédit.
- Plus volatil que les obligations émises directement par l'entité de référence, il peut afficher un spread acheteur - vendeur plus large qu'une obligation au comptant comparable; le CLN doit être considéré comme un investissement à conserver jusqu'à maturité.

TABLEAU 19 : SIMULATION DU REMBOURSEMENT À MATURITÉ

| Nombre d'entité de référence affectées par des événements de crédit                    | 0      | 1      | 2      | 3      | 4      | 5      | 6      | 7      | 8      |
|--|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Somme des pondérations des entités de référence affectées par des événements de crédit | 0,00 % | 0,80 % | 1,60 % | 2,40 % | 3,20 % | 4,00 % | 4,80 % | 5,60 % | 6,40 % |
| Remboursement à maturité   | 100 %  | 100 %  | 100 %  | 100 %  | 80 %   | 60 %   | 40 %   | 20 %   | 0 %    |

Référence SSPA de la catégorie de produit : 1420



## EXEMPLES DE TYPES DE PRODUITS STRUCTURÉS CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES

### *Participation*

Les produits de participation conviennent aux investisseurs affichant un appétit pour le risque modéré à élevé souhaitant généralement bénéficier d'une participation illimitée à la performance du sous-jacent.

Ils exposent à un niveau de risque équivalent ou inférieur à un investissement direct dans le sous-jacent.

L'investisseur est exposé au risque de défaut de l'émetteur.

## INTÉRÊT DU PRODUIT

- Participer à la performance positive du sous-jacent en bénéficiant d'une protection conditionnelle contre le risque baissier tant que le sous-jacent reste au-dessus du seuil défini par la barrière.
- Accepter de s'exposer à un risque en capital pour profiter d'une participation plus importante à la performance du sous-jacent.

## VISION DU MARCHÉ

- Anticipation haussière du sous-jacent avec un potentiel de profit illimité.
- Faible probabilité que le sous-jacent clôture en dessous du niveau de la barrière.

## CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

- Participer à la performance positive du sous-jacent en exposant le principal à un risque si le sous-jacent passe sous le niveau de la barrière.
- Équivalent à un investissement direct dans le sous-jacent (Delta One) dès lors que le sous-jacent touche la barrière.

- Le sous-jacent est très volatil.
- Le sous-jacent distribue un dividende élevé.
- Le taux d'intérêt dans la devise du produit est élevé.

## VARIANTES

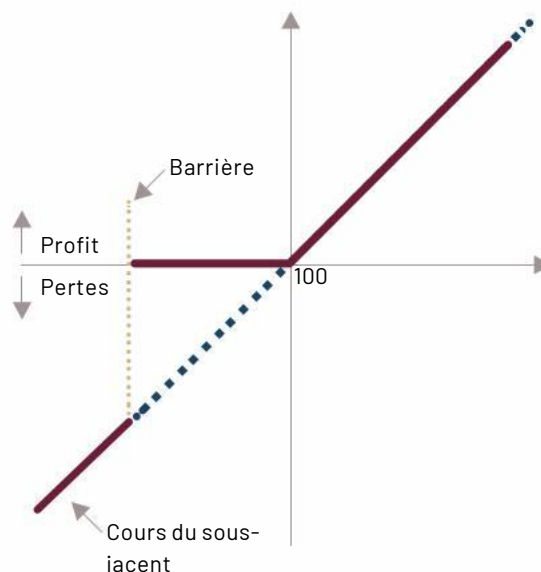
- **Sous-jacent** : action, indice, matière première, fonds, devise ou panier composé de plusieurs sous-jacents.
- **Maturité** : généralement de 6 mois à 5 ans.
- La devise du produit peut être différente de celle du sous-jacent (produit quanto).
- **Barrière** : la barrière peut être constatée à tout moment, ou à la clôture quotidienne ou encore à l'échéance du produit (recommandé).
- **Option lookback** : la performance du sous-jacent est mesurée entre la date correspondant à son plus bas niveau observé au cours de la vie du produit (ou une période prédéfinie) et son niveau final.
- **Remboursement anticipé / remboursement automatique anticipé** : le produit peut être (automatiquement) remboursé au cours de son cycle de vie.

## CONDITIONS DE MARCHÉ

### FAVORABLES

Le niveau de la barrière sera plus élevé lorsque :

GRAPHIQUE 12 : FORMULE DE REMBOURSEMENT (PAYOFF) DU PRODUIT À L'ÉCHÉANCE



## PRODUIT AUTOCALLABLE AVEC OPTION LOOKBACK À 5 ANS



|                       |        |             |                      |
|-----------------------|--------|-------------|----------------------|
| DEVISE                | EUR    | SOUS-JACENT | Indice EURO STOXX 50 |
| ÉCHÉANCE              | 5 ans  |             |                      |
| PROTECTION DU CAPITAL | Aucune |             |                      |

|                                    |  |                      |                      |                      |
|------------------------------------|--|----------------------|----------------------|----------------------|
| NIVEAU DE LA BARRIÈRE              | 65 % du niveau du cours initial, constaté à l'échéance.  |                      |                      |                      |
| REMBOURSEMENT AUTOMATIQUE ANTICIPÉ | Chaque semestre, l'émetteur remboursera le produit aux niveaux indiqués ci-joint, à condition que, 2 semaines avant la fin d'un des quatre premiers semestres (dates de remboursement anticipé), le cours de clôture du sous-jacent représente 95 % ou plus de son niveau initial.   |                      |                      |                      |
| DATES DE REMBOURSEMENT ANTICIPÉ    | Fin du semestre<br>1   | Fin du semestre<br>2 | Fin du semestre<br>3 | Fin du semestre<br>4 |
| NIVEAUX DE REMBOURSEMENT           | 105 % du principal   | 110 % du principal   | 115 % du principal   | 120 % du principal   |
| REMBOURSEMENT À MATURITÉ           | <p>À l'échéance, si le produit n'a pas été remboursé par anticipation, l'investisseur recevra :</p> <p><b>1) 100 % du principal + 100 % x [(maximum_sous_jacent - cours_initial_sous_jacent)/cours_initial_sous_jacent]</b><br/>si le cours final du sous-jacent est à ou au dessus de 65 % de son niveau initial.</p> <p><b>Sinon 2) 100 % du principal x [cours_final_sous_jacent/cours_initial_sous_jacent]</b><br/>si le cours final du sous-jacent est strictement inférieur à 65 % de son niveau initial.</p> <p><b>maximum_sous_jacent</b> est défini comme le cours de clôture journalier du sous-jacent le plus élevé pendant le durée de vie du produit.</p> |                      |                      |                      |



## AVANTAGES

- Le mécanisme de lookback permet de capter le cours le plus élevé (à la clôture quotidienne) enregistré pendant la période d'investissement.
- Niveau de la barrière observé uniquement à l'échéance.
- La durée du produit peut être sensiblement réduite, potentiellement jusqu'à 6 mois (mécanisme de remboursement automatique anticipé).



## INCONVÉNIENTS

- Pas de protection du capital.
- Risque de réinvestissement en cas de rappel automatique anticipé.

TABLEAU 20 : SIMULATION DE RENDEMENT À MATURITÉ SI LE PRODUIT N'A PAS ÉTÉ REMBOURSÉ AUTOMATIQUEMENT DANS L'HYPOTHÈSE D'UNE PERFORMANCE DE L'INDICE EURO STOXX 50 À +15 %

| Évolution du cours      | -60 % | -50 % | -36 %   | -35 % | -20 % | 0 %   | 10 %  | 15 %  |
|-------------------------|-------|-------|---------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Valeur de remboursement | 40 %  | 50 %  | 64 %    | 115 % | 115 % | 115 % | 115 % | 115 % |
| Performance (% par an)  | -12 % | -10 % | -7,20 % | 3 %   | 3 %   | 3 %   | 3 %   | 3 %   |

## PRODUIT LOCK-IN À 5 ANS



|                                  |   |             |                      |       |
|----------------------------------|---|-------------|----------------------|-------|
| DEVISE                           | USD   | SOUS-JACENT | Indice EURO STOXX 50 |       |
|                                  | Le produit est immunisé contre le risques de change entre la devise du sous-jacent et le USD.   |             |                      |       |
|                                  | ÉCHÉANCE  |             |                      | 5 ans |
| PROTECTION DU CAPITAL            | Aucune  |             |                      |       |
| NIVEAU DE LA BARRIÈRE            | 60 % du niveau initial, constaté à l'échéance.  |             |                      |       |
| LOCK-IN AUTOMATIQUE              | À l'échéance, l'émetteur remboursera le produit au niveau de <i>lock-in</i> automatique le plus élevé, à condition qu'à l'une des dates de constatation mensuelle le cours de clôture du sous-jacent soit supérieur ou égal à 110 % de son cours de clôture à la date de négociation.   |             |                      |       |
| NIVEAUX DE LOCK-IN AUTOMATIQUE   | 110 %, 120 %, et 130 % du cours de clôture du sous-jacent à la date de négociation.   |             |                      |       |
| REMBOURSEMENT MAXIMUM À MATURITÉ | 140 % du principal.   |             |                      |       |
| REMBOURSEMENT À MATURITÉ         | À l'échéance, l'investisseur recevra :  |             |                      |       |
|                                  | <p><b>1) 100 % du principal x <math>[\text{cours\_final\_sous-jacent} / \text{cours\_initial\_sous-jacent}]</math></b><br/>Si le cours final du sous-jacent est strictement inférieur à 60 % de son initial et si le sous-jacent clôture strictement en dessous 110 %, à toutes les dates de constatation.</p> <p><b>2) 100 % du principal</b><br/>Si le cours final du sous-jacent est à ou au-dessus 60 % de son niveau initial et strictement en dessous de 100 % de son niveau initial, et si le sous-jacent termine strictement sous la barre des 110 %, à toutes les dates de constatation.</p> <p><b>3) 100 % du principal x <math>[\text{cours\_final\_sous-jacent} / \text{cours\_initial\_sous-jacent}]</math></b><br/>Si le prix final du sous-jacent est égal ou supérieur à 100 %, mais strictement inférieur à 110 % du prix initial du sous-jacent et si le sous-jacent termine strictement sous la barre de 110 % à toutes les dates de constatation.</p> |             |                      |       |
|                                  | <p><b>Sinon 4) La valeur maximale entre :</b></p> <p><b>A) le niveau de lock-in automatique le plus élevé ; et</b></p> <p><b>B) 100 % du principal + 100 % de la performance haussière du sous-jacent entre la date de négociation et la date de référence (dans la limite maximale de 40 %)</b><br/>si le sous-jacent clôture à ou au-dessus de 110 % à l'une des dates de constatation.</p>   |             |                      |       |



## AVANTAGES

- Le mécanisme de lock-in permet de bénéficier du niveau le plus élevé enregistré à l'une des dates de constatation.
- Le capital est protégé à l'échéance à condition qu'à l'une des dates de constatation, le sous-jacent clôture au-delà de 110 % de son niveau initial.
- Niveau de la barrière constaté uniquement à l'échéance.



## INCONVÉNIENTS

- Pas de protection du capital.
- Le potentiel haussier est limité à +40 % sur un horizon de 5 ans (8 % par an).

TABLEAU 21 : SIMULATION DE RENDEMENT À MATURITÉ SI LE SOUS-JACENT A CLÔTURÉ STRICTEMENT SOUS LE NIVEAU DU PREMIER LOCK-IN AUTOMATIQUE À TOUTES LES DATES DE CONSTATATION

|                         |        |       |       |       |        |   |   |   |   |
|-------------------------|--------|-------|-------|-------|--------|---|---|---|---|
| Évolution du cours      | -41%   | -40 % | -20 % | 0 %   | 9 %    | - | - | - | - |
| Valeur de remboursement | 59%    | 100 % | 100 % | 100 % | 109 %  | - | - | - | - |
| Performance             | -8,20% | 0 %   | 0 %   | 0 %   | 1,80 % | - | - | - | - |

TABLEAU 22 : SIMULATION DE RENDEMENT À MATURITÉ SI LE SOUS-JACENT A CLÔTURÉ À OU AU DESSUS DU PREMIER LOCK-IN AUTOMATIQUE À L'UNE DES DATES DE CONSTATATION AVEC UN NIVEAU MAXIMAL DE LOCK-IN À 110 %

|                         |       |        |        |        |        |        |        |   |   |
|-------------------------|-------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|---|---|
| Évolution du cours      | -41%  | -40 %  | -20 %  | 0 %    | 5 %    | 10 %   | 18 %   | - | - |
| Valeur de remboursement | 110%  | 110 %  | 110 %  | 110 %  | 110 %  | 110 %  | 118 %  | - | - |
| Performance             | 2,00% | 2,00 % | 2,00 % | 2,00 % | 2,00 % | 2,00 % | 3,60 % | - | - |

TABLEAU 23 : SIMULATION DE RENDEMENT À MATURITÉ SI LE SOUS-JACENT A CLÔTURÉ À OU AU DESSUS DU PREMIER LOCK-IN AUTOMATIQUE À L'UNE DES DATES DE CONSTATATION AVEC UN NIVEAU MAXIMAL DE LOCK-IN À 130 %

|                         |       |        |        |        |        |        |        |        |        |
|-------------------------|-------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Évolution du cours      | -41%  | -40 %  | -20 %  | 0 %    | 5 %    | 10 %   | 18 %   | 35 %   | 50 %   |
| Valeur de remboursement | 130%  | 130 %  | 130 %  | 130 %  | 130 %  | 130 %  | 130 %  | 135 %  | 140 %  |
| Performance             | 6,00% | 6,00 % | 6,00 % | 6,00 % | 6,00 % | 6,00 % | 6,00 % | 7,00 % | 8,00 % |

### INTÉRÊT DU PRODUIT

- Participer à un portefeuille géré activement, conçu pour surperformer un indice de référence ou suivre une stratégie d'investissement spécifique.
- Bénéficier de la flexibilité d'un portefeuille diversifié tout en conservant une exposition simplifiée via un seul certificat.
- Adapter la composition du portefeuille de manière dynamique en fonction des conditions de marché, des opportunités d'investissement ou de règles prédéfinies.

### VISION DU MARCHÉ

- Recherche une gestion professionnelle et une allocation d'actifs dynamique plutôt qu'une exposition statique.
- Horizon d'investissement moyen à long terme, avec une tolérance à un risque de marché modéré à élevé.
- Estime que la gestion active peut générer des rendements ajustés du risque supérieurs à ceux des produits passifs.

### CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

- Participation à un portefeuille géré de manière discrétionnaire par un conseiller en gestion, selon une stratégie d'investissement définie.
- Transparence et liquidité : le Certificat Activement Géré (AMC) peut être négocié quotidiennement (selon les conditions de l'émetteur).
- La composition du portefeuille peut inclure plusieurs classes d'actifs : actions, obligations, produits structurés, dérivés, fonds, liquidités,

etc.

- La valeur du certificat reflète la performance en temps réel (nette de frais) du panier géré activement.

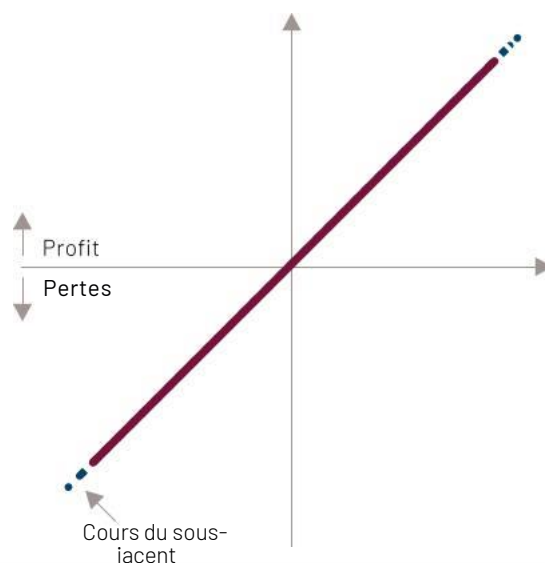
### CONDITIONS DE MARCHÉ FAVORABLES

- Environnements caractérisés par une forte dispersion des performances entre les actifs, permettant à la gestion active de générer de la valeur ajoutée.
- Marchés volatils ou incertains, où l'allocation tactique et la couverture peuvent améliorer la performance.
- Situations où le market timing, la sélection ou le positionnement tactique offrent un avantage comparatif.

### VARIANTES

- **Stratégie sous-jacente** : thématique, quantitative, discrétionnaire ou basée sur des règles prédéfinies.
- **Devise** : peut différer de celle des actifs sous-jacents (versions « quanto » ou couvertes possibles). Rééquilibrage : périodique (quotidien, hebdomadaire, mensuel) ou discrétionnaire selon la vision du conseiller.
- **Effet de levier / protection** : possibilité d'intégrer un effet de levier, une protection conditionnelle ou des stratégies de couverture.
- **Option de rappel anticipé** : l'émetteur peut procéder à un remboursement anticipé du produit selon des conditions prédéfinies.

GRAPHIQUE 13 : FORMULE DE REMBOURSEMENT (PAYOFF) DU PRODUIT À L'ÉCHÉANCE



## CERTIFICAT ACTIVEMENT GÉRÉ (AMC) - THÉMATIQUE LUXE



|                       |        |
|-----------------------|--------|
| DEVISE                | EUR    |
| ÉCHÉANCE              | 10 ans |
| PROTECTION DU CAPITAL | Aucun  |

| COMPOSITION INITIALE<br>DU PORTEFEUILLE DE<br>RÉFÉRENCE | Dénomination                 | Allocation |
|---|------------------------------|------------|
|   | BRUNELLO CUCINELLI SPA       | 2%         |
|   | BAYERISCHE MOTOREN WERKE AG  | 1%         |
|   | BURBERRY GROUP PLC           | 2%         |
|   | CIE FINANCIERE RICHEMO-A REG | 14%        |
|   | ESSILORLUXOTTICA             | 15%        |
|   | FERRARI NV                   | 9%         |
|   | HERMES INTERNATIONAL         | 15%        |
|   | L'OREAL                      | 18%        |
|   | LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI | 15%        |
|   | MERCEDES-BENZ GROUP AG       | 1%         |
|   | MONCLER SPA                  | 4%         |
|   | PRADA S.P.A.                 | 2%         |
| SWATCH GROUP AG/THE-BR                                  | 2%                           |            |

|  |  |
|--|--|
| RÉÉQUILIBRAGE                                  | La composition du portefeuille de référence peut être modifiée à la discrétion du conseiller en gestion pendant la durée de vie du certificat. |
| REMBOURSEMENT ANTICIPÉ                         | Le conseiller en gestion est habilité à mettre fin de manière anticipée au Certificat Activement Géré, de façon régulière et à sa discrétion.  |
| NIVEAU INITIAL DU<br>PORTEFEUILLE DE RÉFÉRENCE | 100  |
| NIVEAU FINAL DU<br>PORTEFEUILLE DE RÉFÉRENCE   | Le niveau du portefeuille de référence tel que déterminé par l'Agent de Calcul à l'échéance.   |
| REMBOURSEMENT À<br>L'ÉCHÉANCE                  | $100 \% \text{ du capital } \times (\text{Niveau final du portefeuille de référence} / \text{Niveau initial du portefeuille de référence})$ .  |



## AVANTAGES

- Bénéficier de la performance positive d'un panier dynamique
- Le portefeuille sous-jacent peut être ajusté de manière dynamique, permettant à un AMC d'évoluer et de s'adapter en toute fluidité à l'évolution des conditions de marché au fil du temps.



## INCONVÉNIENTS

- Pas de protection du capital.

Référence SSPA de la catégorie de produit : 1300

### INTÉRÊT DU PRODUIT

- Participer à la performance positive du sous-jacent en bénéficiant d'une protection conditionnelle contre le risque baissier tant que le sous-jacent ne touche pas la barrière.
- Accepter de s'exposer à un risque en capital pour profiter d'une participation plus importante à la performance du sous-jacent.

### VISION DU MARCHÉ

- Anticipation à la hausse du sous-jacent avec un potentiel de profit illimité.
- Faible probabilité que le sous-jacent clôture en dessous du niveau de la barrière.

### CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

- Effet de levier sur la participation à la performance du sous-jacent.
- Livraison physique ou règlement en espèces si le sous-jacent se situe sous le niveau de la barrière à l'échéance.

### CONDITIONS DE MARCHÉ FAVORABLES

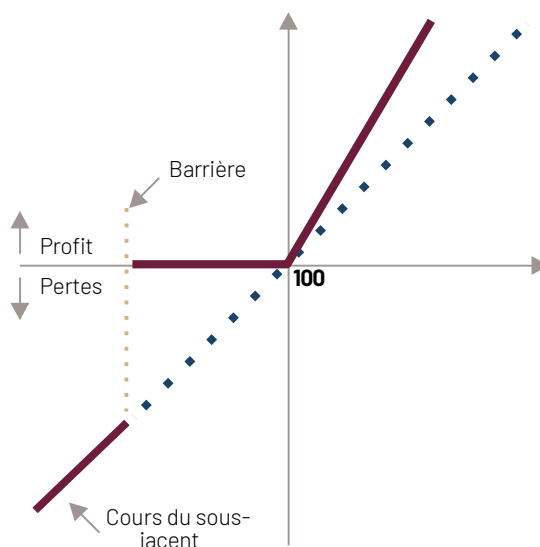
Le taux de participation au potentiel haussier sera plus élevé lorsque :

- Le sous-jacent est peu volatil.
- Le sous-jacent distribue un dividende élevé.
- Le taux d'intérêt dans la devise du produit est élevé.

### VARIANTES

- **Sous-jacent** : action, indice, matière première, fonds, devise ou panier composé de plusieurs sous-jacents.
- **Maturité** : généralement de 6 mois à 5 ans.
- La devise du produit peut être différente de celle du sous-jacent (produit quanto).
- **Option worst of** : l'actif le moins performant est livré à l'échéance (le cas échéant).
- **Barrière** : une barrière peut être ajoutée au produit afin d'offrir une protection conditionnelle du capital investi.
- **Plafond** : un niveau de seuil maximal peut être appliqué pour accroître le taux de participation.
- **Remboursement par anticipation/remboursement automatique par anticipation** : le produit peut être (automatiquement) remboursé par anticipation au cours de son cycle de vie.

GRAPHIQUE 14 : FORMULE DE REMBOURSEMENT (PAYOFF) DU PRODUIT À L'ÉCHÉANCE



## PRODUIT TURBO SUR PANIER WORST OF À 15 MOIS



|                 |   |                              |  |
|-----------------|---|------------------------------|--|
| <b>DEVISE</b>   | USD - Le produit est immunisé contre le risques de change entre la devise du sous-jacent et le USD. | <b>PROTECTION DU CAPITAL</b> | Aucune   |
| <b>ÉCHÉANCE</b> | 15 mois   | <b>SOUS-JACENT</b>           | Sous-jacent le moins performant entre Novartis AG, Merck KGAA et Abbott Laboratories |

|                                 |   |
|---------------------------------|---|
| <b>TAUX DE PARTICIPATION</b>    | 188 % de la performance positive du sous-jacent.  |
| <b>NIVEAU DE LA BARRIÈRE</b>    | 55 % du niveau initial respectif de chaque sous-jacent, constaté à l'échéance.  |
| <b>REMBOURSEMENT À MATURITÉ</b> | <p>À l'échéance, l'investisseur recevra :</p> <p>1) 100 % du principal x <math>[1 + 188 \% \times (\text{cours\_final\_sous-jacent le moins performant} - \text{cours\_initial\_sous-jacent le moins performant}) / \text{cours\_initial\_sous-jacent le moins performant}]</math> si le cours final du sous-jacent le moins performant est strictement supérieur à son niveau initial.</p> <p>2) 100 % du principal si le prix final du sous-jacent le moins performant est supérieur ou égal à 55 % du prix initial du sous-jacent le moins performant sans dépasser 100 % du prix initial du sous-jacent le moins performant.</p> <p>Sinon 3) 100 % du principal x <math>[\text{prix\_final\_sous-jacent le moins performant} / \text{prix\_initial\_sous-jacent le moins performant}]</math> si le cours final du sous-jacent le moins performant est strictement inférieur à 55 % de son niveau initial.</p> |



### AVANTAGES

- Profiter de 188 % de la performance positive du sous-jacent.
- Bas niveau de la barrière observé uniquement à l'échéance.



### INCONVÉNIENTS

- Pas de protection du capital.
- Le sous-jacent du produit est le moins performant des sous-jacents.

TABLEAU 24 : SIMULATION DES PERFORMANCES À L'ÉCHÉANCE

| Évolution du cours <sup>1</sup> | -50%    | -46%    | -45% | -10% | 0%   | 10%     | 20%     | 30%     |
|---------------------------------|---------|---------|------|------|------|---------|---------|---------|
| Valeur de remboursement         | 50%     | 54%     | 100% | 100% | 100% | 118,80% | 137,60% | 156,40% |
| Performance                     | -40,00% | -36,80% | 0%   | 0%   | 0%   | 15,04%  | 30,08%  | 45,12%  |

1) Sous-jacent le moins performant

## CERTIFICAT AUTOCALLABLE À 2,5 ANS

|          |  |                       |   |
|----------|--|-----------------------|---|
| DEUISE   | USD  | PROTECTION DU CAPITAL | Aucune                                    |
|          | Le produit est immunisé contre les risques de change entre la devise du sous-jacent et le USD. |                       |   |
| ÉCHÉANCE | 2,5 ans  | SOUS-JACENT           | HSCEI (Hang Seng China Enterprises Index) |

|   |  |
|---|--|
| SEUIL DE LA BARRIÈRE                                  | 70 % du niveau du prix initial, constaté à l'échéance.   |
| REMBOURSEMENT AUTOMATIQUE PAR ANTICIPATION (AUTOCALL) | Remboursable automatiquement par anticipation chaque semestre si, à la date de constatation, le cours du sous-jacent est supérieur ou égal à 100 % de son niveau initial                                 |
| NIVEAUX DE REMBOURSEMENT PAR ANTICIPATION             | 107 % / 114 % / 121 % / 128 % à la fin de chaque semestre.   |
| REMBOURSEMENT À MATURITÉ                              | À l'échéance, l'investisseur recevra :   |
|   | 1) 100 % du principal x 200 % x [(cours_final_sous-jacent - cours_initial_sous-jacent)/cours_initial_sous-jacent]<br>si le cours final du sous-jacent est à ou au-dessus de 100 % de son niveau initial. |
|   | 2) 100 % du principal<br>si le cours final du sous-jacent est à ou au-dessus de 70 % à ou en-dessous 100% de son niveau initial.   |
|   | Sinon 3) 100 % du principal x [cours_final_sous-jacent/cours_initial_sous-jacent]<br>si le cours final du sous-jacent est strictement inférieur à 70 % de son niveau initial                             |



### AVANTAGES

- En l'absence de remboursement automatique par anticipation, le client bénéficiera de 200 % la performance positive à l'échéance.
- Le produit peut être remboursé de manière automatique chaque semestre, à des niveaux de prix déterminés intéressants.
- Niveau de la barrière observé uniquement à l'échéance.



### INCONVÉNIENTS

- Pas de protection du capital.
- Risque de réinvestissement en cas de rappel automatique anticipé.

TABLEAU 25 : SIMULATION DE REMBOURSEMENT ANTICIPÉ

| Évolution du prix du sous-jacent (%) | -30%                         | -20%                         | 0%                            | 5%                            | 10%                           | 20%                           | 30%                           |
|--------------------------------------|------------------------------|------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|
| Fin du semestre 1                    | Aucun remboursement anticipé | Aucun remboursement anticipé | Remboursement anticipé à 107% | Remboursement anticipé à 107% | Remboursement anticipé à 107% | Remboursement anticipé à 107% | Remboursement anticipé à 107% |
| Fin du semestre 2                    | Aucun remboursement anticipé | Aucun remboursement anticipé | Remboursement anticipé à 114% | Remboursement anticipé à 114% | Remboursement anticipé à 114% | Remboursement anticipé à 114% | Remboursement anticipé à 114% |
| Fin du semestre 3                    | Aucun remboursement anticipé | Aucun remboursement anticipé | Remboursement anticipé à 121% | Remboursement anticipé à 121% | Remboursement anticipé à 121% | Remboursement anticipé à 121% | Remboursement anticipé à 121% |
| Fin du semestre 4                    | Aucun remboursement anticipé | Aucun remboursement anticipé | Remboursement anticipé à 128% | Remboursement anticipé à 128% | Remboursement anticipé à 128% | Remboursement anticipé à 128% | Remboursement anticipé à 128% |

TABLEAU 26 : SIMULATION DE RENDEMENT À MATURITÉ SI LE PRODUIT N'A PAS ÉTÉ REMBOURSÉ AUTOMATIQUÉMENT

| Évolution du sous-jacent (%)  | -40% | -31%   | -30% | -10% | 0% | 10%  | 20%  |
|-------------------------------|------|--------|------|------|----|------|------|
| Valeur de remboursement       | 60%  | 69%    | 100% | 100% | 0% | 120% | 140% |
| Performance annuelle (% p.a.) | -16% | -12,4% | 0%   | 0%   | 0% | 8%   | 16%  |

## PRODUIT TURBO CAPPÉ À 18 MOIS

|        |   |                       |                      |
|--------|---|-----------------------|----------------------|
| DEVISE | USD - Le produit est immunisé contre le risques de change entre la devise du sous-jacent et le USD. | ÉCHÉANCE              | 18 mois              |
|        |   | PROTECTION DU CAPITAL | Aucun                |
|        |   | SOUS-JACENT           | Indice EURO STOXX 50 |

|                                  |   |
|----------------------------------|---|
| PLAFOND                          | 140 % du niveau du prix initial, constaté à l'échéance.   |
| TAUX DE PARTICIPATION            | 250 % de la performance positive du sous-jacent.  |
| REMBOURSEMENT MAXIMUM À MATURITÉ | 200 % du principal  |
| REMBOURSEMENT À MATURITÉ         | À l'échéance, l'investisseur recevra :  |
|                                  | <ol style="list-style-type: none"> <li>200 % du principal si le cours final du sous-jacent est à ou au-dessus de 140 % de son niveau initial.</li> <li><math>100\% \text{ du principal} \times [1 + 250\% \times (\text{cours\_final\_sous-jacent} - \text{cours\_initial\_sous-jacent}) / \text{cours\_initial\_sous-jacent}]</math> si le cours final du sous-jacent est strictement au-dessus de son niveau initial et strictement inférieur à 140 %.</li> <li>Sinon <math>100\% \text{ du principal} \times [\text{prix\_final\_sous-jacent} / \text{prix\_initial\_sous-jacent}]</math> si le cours final du sous-jacent est strictement inférieur à 100 % de son niveau initial.</li> </ol> |



### AVANTAGES

- Profiter de 250 % de la performance haussière.
- Plafond observé uniquement à l'échéance.



### INCONVÉNIENTS

- Pas de protection du capital.
- Le montant maximum de remboursement est capé à 200 %.

TABLEAU 27 : SIMULATION DES PERFORMANCES À L'ÉCHÉANCE

|                         |      |        |      |      |      |      |      |        |
|-------------------------|------|--------|------|------|------|------|------|--------|
| Évolution du du cours   | -50% | -40%   | -10% | 0%   | 10%  | 30%  | 40%  | 50%    |
| Valeur de remboursement | 50%  | 60%    | 90%  | 100% | 125% | 175% | 200% | 200%   |
| Performance             | -16% | -12,4% | 0%   | 0%   | 0%   | 8%   | 16%  | 66,67% |



## PRODUITS À EFFET DE LEVIER

### *Warrants*

Les produits à effet de levier conviennent aux investisseurs tolérants à la volatilité qui souhaitent spéculer ou couvrir des positions.

Un *warrant* est une stratégie d'options titrisées. Ses mouvements de prix tendent à exagérer la variation du prix du sous-jacent (effet de levier).

L'investisseur est exposé au risque de défaut de l'émetteur.

## INTÉRÊT DU PRODUIT

- Investissement réduit capable de générer une performance avec effet de levier sur le sous-jacent.
- Risque important de perte totale (limitée à l'investissement initial).
- Adapté pour des stratégies spéculatives ou de couverture.
- Perte journalière en raison de la valeur temps.

## VISION DU MARCHÉ

- *Warrant call (option d'achat)* : anticipation à la hausse du sous-jacent avec profit potentiel illimité.
- *Warrant put (option de vente)* : anticipation à la baisse du sous-jacent avec profit potentiel illimité.

## CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

- *Option d'achat du warrant* : permet au souscripteur d'acheter le sous-jacent à un prix fixe jusqu'à la date d'expiration.
- *Option de vente du warrant* : permet au souscripteur de vendre le sous-jacent à un prix fixe jusqu'à la date d'expiration.

## CONDITIONS DE MARCHÉ FAVORABLES

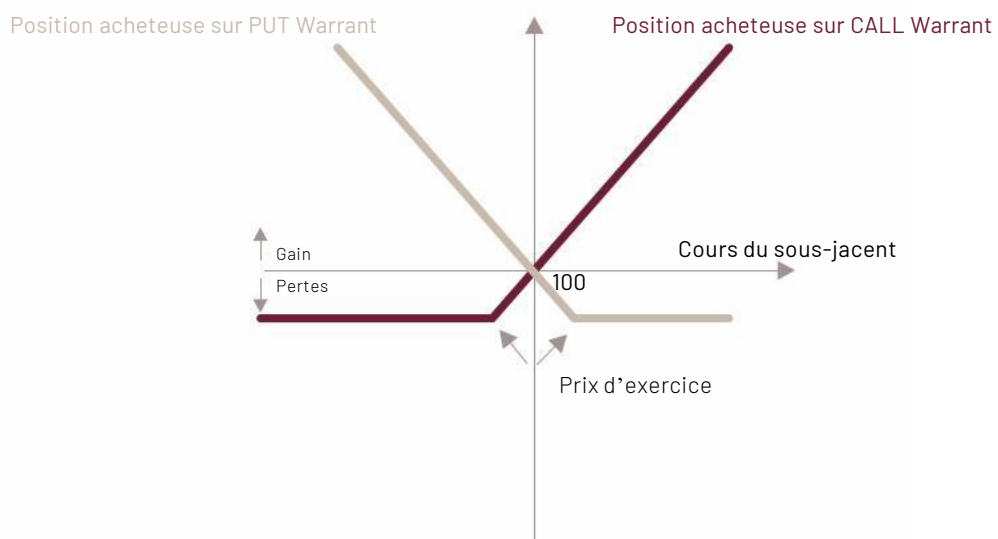
La prime sera moins élevée lorsque :

- Le sous-jacent est peu volatil ;
- Le sous-jacent distribue un dividende élevé (option d'achat)/un dividende faible (option de vente).

## VARIANTES

- *Sous-jacent* : action, indice, matière première, fonds, devise ou panier composé de plusieurs sous-jacents.
- *Maturité* : généralement de 1 mois à 5 ans.
- *Caractéristiques exotiques* : option « up & out », option « down & in », « best of », « worst of », « lookback », « option de restrike ».

GRAPHIQUE 15 : FORMULE DE REMBOURSEMENT (PAYOFF) DU PRODUIT À L'ÉCHÉANCE



## WARRANT CALL À 6 MOIS



|          |        |             |               |
|----------|--------|-------------|---------------|
| DEVISE   | EUR    | SOUS-JACENT | Indice CAC 40 |
| ÉCHÉANCE | 6 mois |             |               |

|                           |   |
|---------------------------|---|
| PRIME                     | 1,42 %  |
| NIVEAU INITIAL            | 5 643,07  |
| NIVEAU DU PRIX D'EXERCICE | 6 000 (106,32 % du niveau initial).   |
| STRATÉGIE                 | Moyennant le paiement d'une prime, ce produit permet à l'investisseur de bénéficier à l'échéance de 100% de la performance à la hausse de l'indice CAC 40, Si l'indice sous-jacent fixe strictement au-dessus de 106,32% (niveau du prix d'exercice) de son niveau initial à l'échéance. Si l'indice sous-jacent clôture à ou en-dessous alors l'investisseur ne recevra rien à l'échéance. |
| REMBOURSEMENT À MATURITÉ  | A l'échéance l'investisseur recevra:<br>Montant du nominal* max [0; (sous-jacent_final - niveau du prix d'exercice) / (cours_initial_sous-jacent)].   |



### AVANTAGES

- Ce produit permet à l'investisseur de recevoir un rendement positif, si à la date de référence l'indice sous-jacent fixe strictement au-dessus du niveau du prix d'exercice.
- Le cout de la stratégie est la prime.



### INCONVÉNIENTS

- Avec ce produit, l'investisseur perd la totalité de la prime payée si l'indice sous-jacent fixe à la date de référence ou en-dessous du niveau du prix d'exercice.

TABLEAU 28: SIMULATION DES PERFORMANCES À L'ÉCHÉANCE

| Évolution du du cours                               | -20%   | -10%   | 0%     | 6,32%  | 7,74% | 10%   | 20%    | 30%    |
|---|--------|--------|--------|--------|-------|-------|--------|--------|
| Paiement à maturité (forfaitaire en % du principal) | 0%     | 0%     | 0%     | 0%     | 1,42% | 3,68% | 13,68% | 23,68% |
| Performance nette à maturité (en % du principal)    | -1,42% | -1,42% | -1,42% | -1,42% | 0%    | 2,26% | 12,26% | 22,26% |

## WARRANT PUT SPREAD À 6 MOIS

|   |  |                    |                |
|---|--|--------------------|----------------|
| <b>DEVISE</b>                                 | USD  | <b>SOUS-JACENT</b> | Indice S&P 500 |
| <b>ÉCHÉANCE</b>                               | 6 mois   |                    |                |
| <b>PRIME</b>                                  | 2 %  |                    |                |
| <b>NIVEAU INITIAL</b>                         | 3 287  |                    |                |
| <b>NIVEAU DU PRIX D'EXERCICE LE PLUS HAUT</b> | 3 122,65 (95 % du niveau initial)  |                    |                |
| <b>NIVEAU DU PRIX D'EXERCICE LE PLUS BAS</b>  | 2 793,95 (85 % du niveau initial).   |                    |                |
| <b>RENDEMENT MAXIMUM</b>                      | 10 % (niveau du prix d'exercice le plus haut - niveau du prix d'exercice le plus bas)  |                    |                |
| <b>STRATÉGIE</b>                              | Moyennant le paiement d'une prime, ce produit permet à l'investisseur de bénéficier à l'échéance de 100% de la performance à la baisse de l'indice S&P 500, jusqu'à une baisse maximum de -15% (niveau du prix d'exercice le plus bas) avec un rendement maximum de 10%, Si l'indice sous-jacent fixe strictement en-dessous de 95% (niveau du prix d'exercice le plus haut) de son niveau initial à l'échéance. Si l'indice sous-jacent clôture à ou au-dessus de son niveau du prix d'exercice le plus haut alors l'investisseur ne recevra rien à l'échéance. |                    |                |
| <b>REMBOURSEMENT À MATURITÉ</b>               | À l'échéance l'investisseur recevra: Montant du nominal* min (10% ; max [0; (niveau du prix d'exercice le plus haut-sous-jacent_final - niveau du prix d'exercice)/(cours_initial_sous-jacent)]).  |                    |                |



### AVANTAGES

- Ce produit permet à l'investisseur de recevoir un rendement positif, si à la date de référence l'indice sous-jacent fixe strictement en-dessous du niveau du prix d'exercice le plus haut.
- Le cout de la stratégie est la prime



### INCONVÉNIENTS

- Avec ce produit, l'investisseur perd la totalité de la prime payée si l'indice sous-jacent fixe à la date de référence à ou au-dessus du niveau du prix d'exercice le plus haut.

**TABLEAU 29 : SIMULATION DES PERFORMANCES À L'ÉCHÉANCE**

| Évolution du du cours                               | -20% | -15% | -10% | -7% | -5% | 0%  | 10% | 20% |
|---|------|------|------|-----|-----|-----|-----|-----|
| Paiement à maturité (forfaitaire en % du principal) | 10%  | 10%  | 5%   | 2%  | 0%  | 0%  | 0%  | 0%  |
| Performance nette à maturité (en % du principal)    | 8%   | 8%   | 3%   | 0%  | -2% | -2% | -2% | -2% |

